



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

ETUDE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

AUTOROUTE 13,
AUTOROUTE 640 - BOULEVARD MIRABEL

CANQ
TR
GE
CA
376

ROBERT BILODEAU
CONSULTANT EN ARCHEOLOGIE

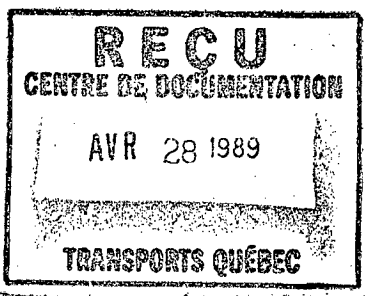
1989

469 237

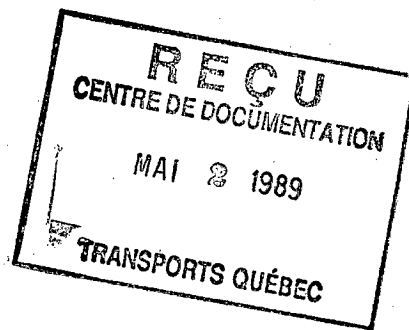
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
~~200, RUE DORCHESTER SUD, 70~~
~~QUÉBEC, (QUÉBEC)~~
~~G1K 2T1~~

ETUDE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE:

**AUTOROUTE 13,
autoroute 640 / boulevard
Mirabel**



Ministère des Transports
Centre de documentation
930, Chemin Ste-Foy
6e étage
Québec (Québec)
G1S 4X9



ROBERT BILODEAU
Consultant en archéologie

Janvier 1989

CANQ
TR
GE
CA.
976

LISTE DES PARTICIPANTS

ROBERT BILODEAU

Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

MARIE-HELENE PROVENCAL

Géomorphologue, photo-interprétation, paléo-environnement et
concepteur-graphiste

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES CARTES	
INTRODUCTION	1
1. METHODOLOGIE	3
1.1 Potentiel archéologique amérindien	3
1.1.1 Données environnementales	6
1.1.2 Données archéologiques	9
1.1.3 Données ethnohistoriques	9
1.2 Potentiel archéologique euro-canadien	10
2. CADRE ENVIRONNEMENTAL	11
2.1 Paléo-environnement	11
2.2 Environnement actuel	15
2.2.1 Géologie	15
2.2.2 Géomorphologie et morpho-sédimentologie	16
2.2.3 Pédologie	19
2.2.4 Formations végétales	19
2.2.5 Climatologie	20
2.2.6 Hydrographie	21
2.2.7 Ressources fauniques	22
3. L'OCCUPATION AMERINDIENNE	25
3.1 Les interventions archéologiques régionales	25
3.2 Les sites archéologiques préhistoriques connus	26
3.3 La période préhistorique	28
3.3.1 Le Paléoindien récent	30
3.3.2 L'Archaïque	33
3.3.3 Le Sylvicole	35
3.3.4 La problématique reliée au site Oka	37
3.4 La période historique	40
3.4.1 Les Algonquins de l'Outaouais	40
3.4.2 L'organisation sociale, les stratégies adaptatives et les schèmes d'établissement	43
3.4.3 Les contacts avec les Européens	45

3.4.4	La dispersion des Algonquins	46
3.4.5	La population amérindienne de la Mission du lac des Deux-Montagnes	47
4.	OCCUPATION EURO-CANADIENNE	51
4.1	Les interventions archéologiques	54
4.2	La structure de l'espace seigneurial	55
4.2.1	Les modalités de l'occupation du territoire	59
4.2.2	L'origine des censitaires	63
4.2.3	Les activités économiques	65
4.3	Les voies de communication	72
4.3.1	Réseau hydrographique	72
4.3.2	Réseau terrestre	73
4.3.3	Réseau ferroviaire	77
5.	DELIMITATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	79
5.1	Potentiel archéologique amérindien	79
5.2	Potentiel archéologique euro-canadien	83
6.	RECOMMANDATIONS	91
	OUVRAGES CONSULTES	94
	ANNEXE 1: Carte morano-sédimentologique 1:50 000	
	ANNEXE 2: Carte du potentiel archéologique 1:20 000	

LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1:	Evénements post-glaciaires (9500 - 8000 AA0 du sud du Québec	13
Figure 2:	Position du site d'Oka (BiFm-1) par rapport au territoire de la tradition Pointe-Péninsule et de l'Iroquoisie	39
Figure 3:	Localisation des bandes algonquines de la vallée de l'Outaouais au début du XVIIIe siècle	41
Figure 4:	Localisation des seigneuries de la Rivière-du-Chêne et du Lac des Deux-Montagnes	52
Figure 5:	Potentiel agricole et structure cadastrale, côte Saint-Louis	58
Figure 6:	Détail de la carte de Leclair (1888) indiquant la présence de moulins	68
Figure 7:	Diversification de l'exploitation agricole (XXe siècle) dans le comté de Deux-Montagnes	71
Figure 8:	Carte de Bouchette (1815): Carte topographique de la Province du Bas-Canada en 1815	74
Figure 9:	Carte de Bouchette (1831): Topographical map of the district of Montreal, Lower Canada	75
Figure 10:	Carte de Leclair (1888): Carte du comté de Deux-Montagnes dans la province de Québec d'après les arpentages faits par J.H. Leclair pour la confection du cadastre	76
Figure 11:	Carte (1909-1910) du Department of Militia and Defence (Laval, sheet No 22 et Lachute, sheet No 28)	78

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Chronologie des événements post-glaciaires	14
Tableau 2: Inventaire des mammifères recensés sur le territoire de Mirabel	24
Tableau 3: Caractérisation bio-physique des sites préhistoriques du Bas Outaouais	29
Tableau 4: Séquence chronologique de l'occupation préhistorique des Basses Terres du Saint-Laurent	31
Tableau 5: Chronologie de la concession des terres dans la Seigneurie de la Rivière-du-Chêne (1703-1806)	61
Tableau 6: Chronologie de la concession des terres dans la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes (1780-1847)	64
Tableau 7: Profil socio-économique (1831) de trois paroisses de l'aire d'étude	67
Tableau 8: Caractéristiques des zones à potentiel archéologique (période amérindienne)	84
Tableau 9: Identification des axes initiaux du peuplement euro-canadien	88
Tableau 10: Identification des voies terrestres apparaissant sur la carte de Leclair (1888)	89

LISTE DES CARTES

ANNEXE

CARTE 1:	Carte morpho-sédimentologique, 1:50 000	1
CARTE 2:	Carte du potentiel archéologique, 1:20 000	2

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 13 entre l'autoroute 640 et le boulevard Mirabel, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous a confié le mandat d'effectuer une étude visant à déterminer le potentiel archéologique préhistorique et historique. Cette étude permettra d'identifier des zones susceptibles de contenir des vestiges archéologiques qui pourraient être éventuellement menacés par le projet de construction. L'identification cartographique de ces zones à potentiel archéologique permettra une meilleure gestion du patrimoine archéologique de la part du promoteur et l'élaboration de mesures visant à sa sauvegarde.

L'aire d'étude est bordée au nord-est par l'aéroport de Mirabel et le boulevard Mirabel. La limite sud-est se situe près de la municipalité de Saint-Eustache tandis que la limite est correspond à l'autoroute 15. La limite ouest suit une ligne irrégulière qui s'inspire du tracé de la route 148.

L'étude fut réalisée grâce à l'interprétation de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000 et appuyée par une consultation des données environnementales, archéologiques, historiques et ethnohistoriques. Pour le potentiel amérindien (annexe 2), il fut

possible de définir 5 zones à potentiel archéologique élevé (totalisant 0.97 kilomètres carrés) et 6 zones à potentiel archéologique moyen (totalisant 1.37 kilomètres carrés).

L'ampleur du projet n'a pas permis de réaliser une étude exhaustive de l'occupation euro-canadienne et d'en déterminer le potentiel de façon précise. Il fut néanmoins possible d'esquisser les principaux axes de peuplement (XVIIIe et XIXe siècle) et d'indiquer les premières voies de communication terrestres sur lesquels l'occupation du sol s'est effectuée. La localisation de trois moulins, supportant l'économie régionale, à l'intérieur de l'aire d'étude est indiquée sur la carte.

Le premier chapitre de ce rapport présente la méthodologie préconisée. Les chapitres 2 à 4 résument les données de base concernant l'environnement, l'archéologie, l'histoire et l'ethnohistoire régionale. La synthèse et la compréhension de ces données de support ont conduit à l'élaboration du chapitre 5 qui présente la délimitation géographique et la description des zones à potentiel archéologique. Les recommandations sont énoncées au chapitre 6.

1. METHODOLOGIE

1.1 Potentiel archéologique amérindien

L'étude du potentiel archéologique oriente la recherche sur le terrain. Pour l'occupation amérindienne, cette démarche hiérarchise les zones à potentiel en trois degrés de probabilité de découvrir des vestiges archéologiques: potentiel élevé (A), moyen (B) et faible (C).

La détermination du potentiel archéologique implique la caractérisation de l'aire d'étude. Les événements post-glaciaires, particulièrement l'évolution géomorphologique et hydrographique de la région, sont retenus afin de connaître diachroniquement les modifications importantes du paysage qui ont pu influencer la présence ou non d'établissements humains.

La consultation des données disponibles concernant le milieu physique permet, dans un premier temps, de caractériser le milieu en termes d'accessibilité et de capacité de support pour la conduite des activités de subsistance des groupes humains. Cette

caractérisation équivaut à définir le concept d'habitabilité de la région. Dans un deuxième temps, l'analyse des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques concernant l'occupation humaine de la région est effectuée afin d'identifier certaines des caractéristiques bio-physiques du milieu qui ont pu avoir été privilégiées diachroniquement par les différents groupes humains.

L'analyse des caractéristiques bio-physiques et culturelles des sites archéologiques permet généralement de percevoir certaines récurrences. Face aux différentes conditions environnementales offertes par le milieu physique, ces récurrences traduisent vraisemblablement les préférences diachroniques des groupes humains pour l'implantation d'un établissement. Sur la base des sites archéologiques actuellement répertoriés, l'identification de ces récurrences permet d'esquisser un profil des traits caractéristiques ou des tendances relativement aux schémas d'établissement de l'ensemble des groupes humains ayant pu occuper ou fréquenter la région.

Toutefois, il faut pondérer l'incidence de ces récurrences sur la localisation géographique de l'ensemble des sites archéologiques connus et non connus d'une région. En effet, ce profil découle

exclusivement des données archéologiques disponibles et il ne reflète pas nécessairement toute la variabilité des aspects bio-physiques privilégiée par les différents groupes humains lors de la conduite de certaines activités. Malgré cette limite interprétative inhérente aux données archéologiques, elles constituent notre seule source de documentation concernant la localisation d'établissements préhistoriques. De plus, ces données soulignent des caractéristiques qui ont été favorisées par certains groupes humains, puisque c'est dans ces conditions environnementales particulières que l'on retrouve les évidences matérielles témoignant d'une occupation humaine ancienne. L'analyse des données archéologiques permet donc, selon leur qualité et leur disponibilité, l'élaboration de critères bio-physiques spécifiques à l'occupation humaine d'une unité spatiale donnée.

Les données archéologiques disponibles ne rendent pas nécessairement compte des différents ensembles bio-physiques qui ont pu avoir été exploités par les différents groupes humains d'une région donnée. L'archéologue doit, dans certains cas, utiliser certains critères jugés "généraux" afin de pallier aux lacunes détectées ou pressenties parmi les critères spécifiques élaborés. Bien qu'étant de nature intuitive, ces critères généraux dépendent des connaissances acquises par l'archéologue.

L'identification d'éventuelles zones à potentiel archéologique est réalisée en comparant ou en cherchant des corrélations entre les traits caractéristiques du milieu bio-physique de l'aire d'étude et les critères de détermination du potentiel archéologique. Selon les valeurs accordées aux différents critères de détermination du potentiel et le degré de corrélation de ceux-ci avec les éléments du milieu bio-physique, des zones à potentiel archéologique sont délimitées et leur potentiel est hiérarchisé en trois degrés de probabilité.

Les lignes qui suivent expliquent à partir de quels critères les zones à potentiel archéologique amérindien furent discriminées, tout en insistant sur les méthodes utilisées pour chacune des catégories de données considérées: environnementales, archéologiques et ethnohistoriques.

1.1.1 Données environnementales

La nature et l'état des dépôts de surface permettent un aperçu géomorphologique susceptible d'orienter l'implantation humaine et

la conservation des témoins archéologique. A l'intérieur des différentes modalités du processus adaptatif des groupes humains au milieu physique, les caractéristiques morpho-sédimentologiques du milieu conditionnent jusqu'à un certain point la présence ou l'absence d'établissements humains. Ces données facilitent l'élaboration de certains paramètres permettant d'esquisser une chronologie des événements humains et précisent l'évolution du paysage depuis la déglaciation.

Les réseaux hydrographiques sont importants, non seulement en termes de voies de communication et d'accessibilité aux sites, mais également pour la subsistance (faune aquatique, avifaune et eau potable). A ces aspects, s'ajoute, lorsque pertinentes et disponibles, les données concernant les anciens niveaux marins, lacustres ou fluviaux en relation avec l'éventualité d'une présence humaine en un endroit donné.

La connaissance de la distribution des ressources fauniques oriente la localisation des lieux propices à la chasse, à la trappe et à la pêche. L'impossibilité de percevoir diachroniquement et spatialement le comportement des espèces animales confine toutefois cette connaissance aux périodes plus récentes.

UNIVERSITÉ DE QUÉBEC
CENTRE DE DOCUMENTATION
91, RUE D'ARCHESTER SUITE 16
QUÉBEC, QUÉBEC
G1K 5H1

La connaissance du climat actuel et passé permet une meilleure compréhension de l'évolution du milieu environnemental à l'intérieur duquel les populations humaines se sont développées. La paléophytogéographie permet de recenser diachroniquement les principales formations végétales qui ont servi de support à diverses espèces animales et aux groupes humains.

L'observation des aménagements anthropiques récents et des perturbations naturelles passées et actuelles, en raison de leurs conséquences souvent néfastes sur l'intégrité des sites archéologiques, permet de relativiser le potentiel archéologique d'une zone donnée.

La synthèse et l'interprétation du cadre environnemental furent réalisés essentiellement avec les données provenant des rapports du groupe EZAIM (1975, 1976) et par l'analyse de photographies aériennes au 1: 15 000.

1.1.2 Données archéologiques

Les interventions archéologiques déjà réalisées dans l'aire d'étude ou d'autres semblables ont été consultées. Les données environnementales recueillies sur ces sites sont tout d'abord utilisées comme point de comparaison dans le but de faciliter la découverte de nouveaux sites. Ainsi, divers aspects des sites connus tels l'hydrographie, la pédologie, la morpho-sédimentologie et le drainage sont considérés afin de découvrir certaines constantes pouvant être utiles dans la détermination des zones à potentiel. Ces informations permettent de mieux saisir la nature de l'implantation des populations préhistoriques. De plus, l'examen de l'inventaire des sites préhistoriques connus (ISAG, disponible au ministère des Affaires culturelles du Québec) permet de connaître la localisation et le contenu artéfactuel de ceux-ci.

1.1.3 Données ethnohistoriques

Les recherches ethnohistoriques et ethnographiques effectuées dans la région concernée ou d'autres similaires permettent de mieux saisir l'exploitation et l'occupation du milieu par les

populations autochtones. Ces données sont utilisées afin d'orienter la recherche, soit directement pour les sites contemporains et historiques, soit par analogie (lorsque possible) pour l'occupation préhistorique.

1.2 Potentiel archéologique euro-canadien

Le peuplement euro-canadien, même s'il est influencé par les particularités environnementales du milieu, est davantage conditionné par les orientations socio-économiques du territoire (agriculture, industrialisation, marché artisanal, politiques de colonisation, etc.). Les documents historiques permettent de situer chronologiquement cette occupation pour des secteurs du territoire sur la base d'activités économiques privilégiées (concession du sol à des fins agricoles). Pour les besoins de cette étude, la présence euro-canadienne a été abordée de façon préliminaire. Les documents de base furent les cartes de Bouchette (1815, 1831), de Leclair (1888), l'article de Courville (1975) et le mémoire de Maîtrise de Dessureault (1979).

2. CADRE ENVIRONNEMENTAL

2.1 Paléo-environnement

Le retrait glaciaire de l'aire d'étude, accompagné d'un réchauffement climatique graduel se poursuivant irrégulièrement, s'est amorcé dès 12000 AA jusque vers 10800 AA (Hillaire-Marcel et Ochietti, 1977). La disparition de l'emprise glaciaire a provoqué l'immersion immédiate du territoire par la transgression marine de Champlain. Ce plan d'eau saumâtre a atteint, à son maximum, la cote altitudinale de 200 mètres au nord de Montréal.

Des indices d'une tendance à la dessalure amorcée vers 11000 - 10600 AA (Cronin, 1977) indiquent l'établissement d'une phase lacustre. Vers 10000 AA, l'épisode marin tire à sa fin dans la vallée du St-Laurent. La régression est depuis longtemps amorcée et le réchauffement estival des eaux est plus marqué. A compter de 9800 AA, la mer de Champlain fait place à une vaste nappe d'eau douce, le lac à Lamprolitis (figure 1).

Pendant cette période lacustre, s'opère la formation de la terrasse du Grand-Côteau (paléo-rivage de Rigaud: cote altitudinale de 67 mètres) qui traverse d'est en ouest l'aire d'étude. Une partie du territoire est alors exondée puisque cette terrasse se déploie au centre-sud de l'aire d'étude. Cet épisode lacustre se caractérise par une déficience du drainage de la partie septentrionale exondée. La récession des eaux du lac à Lamossilis s'est déroulée sur près de 2000 ans. L'eau aurait quitté la totalité du territoire vers 9500 AA. et dès lors le réseau hydrographique tend à se réorganiser.

La phase St-Barthélemi du lac est datée à 8000 AA (terrasse de 15 mètres: figure 1). La succession des peuplements végétaux pour le sud du Québec selon le diagramme pollinique de Gabriel indique la présence de conditions sévères au départ. Les études de paléo-fossiles établissent la présence d'une toundra (jusque vers 9300 AA) qui sera remplacée par une tremblaie-parc qui persistera jusque vers 8000 AA. Avec le réchauffement climatique qui se poursuit, des conditions paléobiogéographiques favorables s'installent. Entre 8000 et 5000 AA. les peuplements végétaux suivants se succèdent: la pessière (8000 AA), la sapinière à bouleau blanc (7800 AA), la sapinière à bouleau jaune (6000 AA), l'érablière à bouleau jaune (5700 AA). Des conditions semblables à l'actuel apparaissent vers 5000 AA avec

TABLEAU 1
 CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS POST-GLACIAIRES

CHRONOLOGIE (AA)	EVENEMENT
12 000	Retrait glaciaire - submersion marine
11 000 - 10 600	Début de la dessalure
10 000	L'épisode marin tire à sa fin - régression des eaux
9 800	Le lac à Lamprosilis a remplacé la mer de Champlain; partie septentrionale du territoire est exondée tandis que la partie méridionale demeure ennoyée; formation de la terrasse du Grand-Côteau (paléo-rivage de Rigaud)
9 500	Date probable de l'exondation complète de l'aire d'étude; formation des nappes de sable sur le territoire; des conditions de toundra sévissent
9 300	Installation d'une tremblaie-parc; habitabilité possible dans des conditions sévères
8 000	Apparition de la pessière
7 800	Apparition de la sapinière à bouleau blanc
6 000	Apparition de la sapinière à bouleau jaune
5 700	Apparition de l'érablière à bouleau jaune
5 000	Apparition de l'érablière laurentienne; conditions semblables à l'actuel

l'établissement de l'érablière laurentienne.

2.2 Environnement actuel

L'aire d'étude est située à environ 60 km au nord-ouest de l'archipel montréalais au pied des contreforts laurentidiens et s'inscrit à l'intérieur de l'unité physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Cette portion des Basses-Terres se situe au sud du tracé sinueux de la rivière du Nord et au nord de la rivière des Mille Îles.

2.2.1 Géologie

Les assises géologiques du territoire s'inscrivent à la rencontre de deux grands bassins sédimentaires: celui de la plaine du Saint-Laurent supérieur et de l'Outaouais à l'ouest et celui de la plaine du moyen Saint-Laurent à l'est.

Le substrat rocheux est essentiellement composé de formations cambro-ordoviciennes posées en discordance stratigraphique sur du matériel d'origine précambrienne. Ce substrat rocheux est formé

localement de roches gréseuses du Groupe de Postdam, surmontées d'une bande de transition d'orthoquartzite et de dolomie, pour ensuite céder le passage au groupe dolomitique de Beekmantown. La surface de ce couvert géologique est relativement horizontale (EZAIM, 1975). Les données incluses dans EZAIM ne permettent pas d'identifier d'éventuelles sources de matières premières potentiellement utilisables par des groupes préhistoriques.

A l'exception de la grande cassure délimitant les Laurentides des Basses-Terres, deux cassures majeures affectent l'aire d'étude: la faille de Sainte-Scholastique et celle de Saint-Janvier. Toutes deux, parallèles et distantes l'une de l'autre d'environ 6 km, suivent une orientation nord-nord-est et viennent buter obliquement sur l'abrupt des Laurentides près de Saint-Jérôme (EZAIM, 1975).

2.2.2 Géomorphologie et morpho-sédimentologie (Annexe 1)

L'aire d'étude se situe dans la plaine nord-ouest de Montréal. Celle-ci consiste en une longue bande de basses-terres circonscrites au nord par le rebord des Laurentides et au sud par la continuité de l'Outaouais, du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille Îles. Cette bande forme un triangle allongé.

aminci à l'ouest et élargi à l'est en s'ouvrant vers Québec.

Parmi les unités géomorphologiques importantes que l'on y observe, le talus du Grand-Côteau, consistant en un ressaut de 60 kilomètres de long et s'étendant de Lachute à Terrebonne, découpe la plaine en deux unités: la haute-plaine au nord et la basse-plaine au sud. Ce talus délimite une terrasse correspondant à une ancienne rive du lac à Lamprol (Grand-Côteau).

La glaciation du Pléistocène, en plus de laisser des dépôts morainiques importants, a contribué par son action érosive au nivellement de l'aire d'étude. L'invasion et le retrait de la mer de Champlain ont également participé à la planéité générale du paysage en déposant de vastes étendues d'argile entre les arêtes de till glaciaires. Les agents atmosphériques ont ensuite atténué les dépôts superficiels. La végétation s'est installée en fixant les formes. La sédimentation se poursuivit sous l'effet des crues printannières. Les niveaux les plus bas, à fond d'argile imperméable, furent recouverts de terre noire (Dessureault, 1979: 7).

L'aire d'étude se distingue par la juxtaposition d'ensembles

morainiques glaciaires importants et de vastes bassins d'argile. Les premiers présentent un paysage morcelé, rugueux, aux contours très articulés, généralement recouverts de forêts dominées par les feuillus. Les seconds, exploités par l'agriculture, se caractérisent par leur horizontalité et leur uniformité. Sur la plaine argileuse, on retrouve souvent de grands placages et des épandages sablonneux. Leur présence s'explique par le délavage du matériel morainique et par l'étalement des sables en fonction du lieu des fluctuations d'anciens niveaux d'eau plus élevés. Dans la partie sud de l'aire d'étude, de vastes nappes de sable ont été formées lors de la régression des eaux du lac à Lamprosilis dans la basse-plaine.

On observe également dans ce secteur quelques dépressions d'origine lacustre, comblées par des plaines de tourbe ou de terres noires (organiques), ainsi que par des épandages limoneux associés aux débordements saisonniers des cours d'eau.

Les unités du paysage physique présentes sur le territoire comprennent du nord au sud (EZAIM, 1975): la haute-plaine composée de la dorsale de Saint-Canut (épandage morainique) qui en marque la limite septentrionale, de l'étendue plane de Sainte-Monique (plaine argileuse), du massif de Belle Rivière

(épandage morainique), du bassin de Sainte-Scholastique (plaine argileuse) et des îles de sable (blages sablonneuses) et des chenaux d'argile de Sainte-Anne des Plaines; et la basse-plaine représentée par le pied du Grand Coteau (plaine argileuse).

2.2.3 Pédologie

Des podzols sont rencontrés essentiellement sur les portions sud-est et nord-ouest du territoire tandis que les gleysols occupent surtout le centre-nord. Recouvrant une faible surface et se distribuant inégalement sur le reste du territoire, on remarque occasionnellement des organosols, des brunisols, des luvisols et des lithosols (EZAIM, 1975).

2.2.4 Formations végétales

A l'origine, l'aire d'étude était couverte d'une forêt très dense dominée par des feuillus. Sur les longs dos morainiques où la topographie et la nature des sols favorisaient le drainage, l'érable à sucre associé à l'hêtre, au frêne blanc, au tilleul et à l'ostryer de Virginie prédominait. L'érable à sucre, le

bouleau jaune et le sapin y couvraient les secteurs ombragés. Sur les franges des moraines, les terrains secs favorisaient le chêne rouge et les terrains humides concouraient à la présence combinée du cèdre, de l'épinette, de l'érable à sucre et du hêtre. Le frêne et l'érable rouge dominaient la plaine ardoiseuse sauf dans les zones humides et marécageuses où se cantonnaient de nombreuses espèces telles le mélèze, l'épinette noire, le frêne noir, l'aulne blanchâtre, le peuplier, le tremble et le tuva de l'est. Le pin blanc recouvrait les étendues sablonneuses tandis qu'à la marge des moraines foisonnait l'orme blanc. Les tourbières situées au nord du massif de Belle Rivière étaient caractérisées par une végétation arbustive et herbacée (Dessureault, 1975: 11-12).

2.2.5 Climatologie

L'aire d'étude fait presque entièrement partie de la plaine de Montréal. Elle jouit donc, comme les autres secteurs de cette plaine, du climat le plus favorable au Québec. Il s'agit tout de même de conditions caractérisées par de fortes amplitudes saisonnières. La saison hivernale s'étend de décembre à mars, période pendant laquelle les moyennes mensuelles sont inférieures à 0 degrés celsius. Pendant cette saison, les

précipitations sont généralement abondantes. La forte quantité de neige protège alors les sols d'un gel en profondeur. L'été est généralement chaud et humide, avec des températures moyennes de 20 à 21 degrés celsius. Pendant quatre mois, de juin à septembre, on compte plusieurs canicules et de longs intervalles de sécheresse. Dépendant de la variabilité des éléments micro-topographiques des différents secteurs, l'aire d'étude bénéficie d'environ 120 jours sans risque de gel (Dessureault, 1975: 10-11).

2.2.6 Hydrographie

L'ensemble de l'aire d'étude n'est traversé que par de petits cours d'eau (rivières du Chêne, Chicot, aux Chiens et Mascouche) dont la principale fonction est de drainer les versants des moraines remaniées, les placages sablonneux, les plaines de tourbe et de terre noire en direction de la rivière Milles Iles. Dans la plupart des cas, ces rivières connaissent des débordements au printemps et, très occasionnellement, à l'été et à l'automne pendant les périodes de forte précipitation (Dessureault, 1975:8).

Bien qu'aucune rivière importante soit présente dans l'aire d'étude, cette dernière se situe à la rencontre de cinq bassins hydrographiques distincts: celui de la rivière du Nord au nord, de la rivière Mascouche à l'est-nord-est, de la rivière aux Chiens à l'est, de la rivière du Chicot au sud et de la rivière du Chêne à l'ouest. Cet aspect du contexte hydrographique présente un certain intérêt dans l'optique de l'utilisation du territoire par des groupes humains dans le passé, puisqu'il implique un réseau de communication interfluvial reliant ces différents bassins hydrographiques.

2.2.7 Ressources fauniques

Dans le cadre du projet EZAIM (1976), un inventaire faunique fut effectué dans le secteur sud-ouest de l'intersection de la côte Saint-Louis et de la montée Saint-Hyacinthe, à environ 6 km au nord-ouest de Sainte-Scholastique. Cet inventaire permit le recensement de 69 espèces aviennes, de 27 espèces de mammifères, de 7 espèces d'amphibiens et de 4 espèces de reptiles.

La faune terrestre est largement représentée par de petits rongeurs tels l'écureuil gris, l'écureuil roux, le porc-épic, le raton laveur et la marmotte commune. La présence du lièvre est

largement attestée sur le territoire.

Bien que légèrement en retrait (circa 3 km) de l'aire d'étude, les formations végétales se rencontrant au sud de la rivière du Nord représentent des aires d'habitat d'hiver potentielles pour le cerf de Virginie. Même si sa présence demeure sporadique sur le territoire, on estime que "... from the time of colonization up to the early part of this century deer were probably abundant in the Saint Lawrence basin north of Montreal (EZAIM, 1976:185)".

La faune avienne comprend la bernache du Canada, le canard noir, le canard huppé, la bécassine ordinaire, la bécasse d'Amérique et le grand héron. Au sommet de la migration d'automne, le lac des Deux-Montagnes, situé au sud de l'aire d'étude, peut recevoir une population de 30.000 canards. Les canards plongeurs tels les morillons représentent 50% de l'effectif automnal. Par contre, la fréquentation du lac par les espèces aviennes est beaucoup moindre au printemps (Bourdet, 1977:18).

Le tableau 2 donne la liste complète des mammifères terrestres occupant l'aire d'étude. La population ichtyenne fréquentant les différents plans d'eau du territoire n'a pas été l'objet d'un inventaire par EZAIM.

TABLEAU 2
INVENTAIRE DES MAMMIFERES TERRESTRES RECENSES SUR LE TERRITOIRE DE MIRABEL

NOM LATIN

<i>Sorex cinereus</i>	Musaraigne cendrée
<i>Blarina brevicauda</i>	Grande musaraigne
<i>Condylura cristata</i>	Condylure étoilé
<i>Lepus americanus</i>	Lièvre d'Amérique
<i>Sciurus carolinensis</i>	Ecureuil gris
<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Ecureuil roux
<i>Marmota monax</i>	Marmotte commune
<i>Tamias striatus</i>	Suisse
<i>Glaucomys sabrinus</i>	Grand polatouche
<i>Peromyscus maniculatus</i>	Souris sylvestre
<i>Clethrionomys gapperi</i>	Campagnol à dos roux de Gapper
<i>Microtus pennsylvanicus</i>	Campagnol des champs
<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot
<i>Zapus norvegicus</i>	Souris sauteuse des champs
<i>Napaeozapus insignis</i>	Souris sauteuse des bois
<i>Erethizon dorsatum</i>	Porc-épic
<i>Canis latrans</i>	Coyote
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux
<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur
<i>Mustela erminea</i>	Hermine
<i>Mustela frenata</i>	Belette à longue queue
<i>Mustela vison</i>	Vison
<i>Mephitis mephitis</i>	Mouffette rayée
<i>Odocoileus virginiana</i>	Cerf de Virginie

Source: EZAIM, 1976:32.

3. L'OCCUPATION AMERINDIENNE

3.1 Les interventions archéologiques régionales

En raison du caractère limité et ponctuel des interventions archéologiques effectuées dans l'aire d'étude depuis une dizaine d'années, les résultats négatifs obtenus sont peu représentatifs du potentiel réel d'occupation amérindienne de ce territoire.

La mise en place du tronçon principal (Saint-Lazare / Trois-Rivières) du gazoduc TQMPL permit la réalisation d'une étude du potentiel archéologique (Chevrier, 1980) qui amena la détermination de 7 zones à potentiel archéologique fort et moyen totalisant 4.92 kilomètres carrés. L'inventaire archéologique (Chevrier, 1981) et la surveillance archéologique (Chevrier, 1983) ne permirent l'identification d'aucune trace d'occupation préhistorique. Une autre étude du potentiel archéologique (Chism, 1982a) réalisée pour le tracé de l'embranchement Lachute / Marelan du gazoduc TQM permit la détermination de deux zones à potentiel fort (Rivière du Chicot et Belle Rivière). Les résultats de l'inventaire furent également négatifs (Chism,

1982b).

Cette absence de vestiges culturels associés à une occupation amérindienne n'implique cependant pas que ce territoire fut effectivement ignoré par les groupes amérindiens. Elle reflète surtout l'état embryonnaire des recherches archéologiques dans la région. D'ailleurs, comme Clermont et Chadelaine (1987: 25) le soulignent.

L'archéologie est une discipline patiente qui exige des efforts soutenus et qui produit des résultats à un rythme très lent. Ce n'est qu'avec le temps que les connaissances s'affermissent. Or, nous travaillons avec les millénaires, sans documents écrits et depuis à peine une seule génération.

3.2 Les sites archéologiques préhistoriques connus

La consultation du fichier de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère des Affaires culturelles pour la région concernée indique l'absence de sites préhistoriques dans l'aire d'étude même. Le site préhistorique le plus près se situe à Oka dans le parc Paul Sauvé (BiFm-1) sur la rive nord du lac des Deux-Montagnes. Sur la base typologique des

artéfacts mis au jour. L'occupation de ce site présente des affinités avec les groupes culturels de l'Archaïque jusqu'au Sylvicole Moyen.

Cependant, à proximité directe, sur l'axe fluvial traversant l'archipel montréalais, de nombreux sites préhistoriques ont été répertoriés sur les îles (Perrot, des Soeurs, Saint-Bernard, de Montréal, Sainte-Thérèse, des Cascades, Joubert, etc.) et sur les rives du fleuve. Malgré cette indiscutable occupation du territoire par des groupes préhistoriques, il est peu utile de transposer les données bio-physiques propres à ces sites à l'environnement bio-physique de l'aire d'étude. Elles s'inscrivent en effet dans un contexte hydrographique différent, le fleuve Saint-Laurent, alors que l'aire d'étude n'est baignée que par de petits affluents de la rivière des Milles-Îles.

Afin de maximiser l'acquisition de données archéologiques pertinentes, six sites préhistoriques (BiFs-4,5,6,7, BiFr-1 et BkFr-1) localisés en périphérie de la rivière Petite Nation (Bas Outaouais), ont été retenus. Ces sites préhistoriques s'inscrivent à l'intérieur d'un milieu bio-physique dont certains éléments s'apparentent avec celui de l'aire d'étude en fonction surtout d'une certaine homogénéité climatique et

géomorphologique. Outre la proximité directe d'un plan d'eau, ces sites occupent des matériaux bien drainés, fréquemment composés d'une texture sablonneuse où la topographie est généralement plane. Ces différents sites sont représentatifs d'une occupation amérindienne préhistorique s'échelonnant dès l'Archaïque laurentien jusqu'au Sylvicole supérieur. Le tableau 3 présente une synthèse des principaux attributs biohysiques particuliers à ces sites.

3.3 La période préhistorique

L'occupation humaine ancienne des Basses Terres du Saint-Laurent est relativement bien connue. Cependant, la valeur inégale des données archéologiques disponibles ne permet que d'esquisser une reconstitution générale des schèmes d'établissement et de subsistance préhistoriques. La Pointe-du-Buisson, où les archéologues ont pu reconnaître plusieurs épisodes culturels relativement bien datés (Clermont et Chappelaine, 1987:20), est fort représentative de la séquence culturelle préhistorique de cette région.

Le long continuum temporel de la préhistoire québécoise, soit

TABLEAU 3
 CARACTERISATION BIOPHYSIQUE DES SITES PREHISTORIQUES DU BAS OUTAOUAIS

CODE BORDEN	HYDROGRAPHIE	TEXTURE	SOL	DRAINAGE	PIERROSITE	PENTE	RELIEF
BiFs-4	Outaouais Petite Nation	Loam sableux	Podzol	Très bon à bon	Faible	Nulle à faible	Plat, légère- ment vallonné
BiFs-5	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.
BiFs-6	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.	Ibid.
BiFs-7	Ibid.	Limon	Régosol	Très bon	Absente	Faible	Plat
BjFr-1	Outaouais	Loam sableux	(?)	Bon	Ibid.	Nulle	Ibid.
BkFr-1	Petite Nation Petite rivière Rouge	Sable	Régosol	Ibid.	(?)	Nulle à très faible	Ibid.

Source: Laforte, 1987

près de huit millénaires, est découpé en plusieurs périodes culturelles. L'archéologie identifie chacune de ces périodes sur la base de traits technologiques, de la distribution spatio-temporelle des sites ainsi que des modalités d'adaptation des populations humaines. Ces périodes culturelles, arbitrairement définies, demeurent avant tout des concepts opérationnels. Ils ne peuvent rendre compte de toute la complexité socio-culturelle des différents groupes humains avant évolué à l'intérieur d'une période culturelle donnée. Ces concepts facilitent toutefois l'insertion, dans un cadre chronologique, des vestiges matériels d'occupation humaine ancienne les uns par rapport aux autres et permettent une certaine compréhension diachronique de l'évolution culturelle amérindienne sur le territoire québécois (tableau 4).

3.3.1 Le Paléoindien récent

Théoriquement, les premières évidences d'occupation humaine des Basses-Terres du Saint-Laurent s'inscriraient dans la phase récente de la période paléoindienne (c. 10 000- 8 000 AA), à laquelle la culture Plano est associée. L'absence de vestiges culturels identifiés à la phase ancienne de cette période (c. 12 000- 10 000 AA) peut s'expliquer par les conditions

TABLEAU 4
 SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION PREHISTORIQUE DES BASSES TERRES DU
 SAINT-LAURENT

DATATION	EPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
10 000 AA	Paléoindien récent Archaïque inférieur Archaïque moyen	Manifestations culturelles très mal connues.
7000 AA	Archaïque supérieur (Archaïque laurentien)	Véritable implantation humaine du territoire; exploitation généralisée des ressources alimentaires.
4500 AA	(Archaïque post-laurentien)	
3000 AA	Sylvicole inférieur	Adoption de la poterie.
2400 AA	Sylvicole moyen	Accroissement démographique; exploitation des ressources associées à des milieux riverains et lacustres.
1000 AA	Sylvicole supérieur	Développement de l'horticulture; occupation intensive.
400 AA	Période historique	Premiers contacts avec les Européens.

AA signifie : avant aujourd'hui

environnementales qui prévalaient dans le sud-est du Québec entre 12 000 et 10 000 AA soit le retrait de la nappe glaciaire laurentidienne et la transgression marine (Chadelaine, 1985:3).

Il est estimé que les activités de subsistance des groupes humains de cette période s'orientaient essentiellement vers la chasse au gros gibier (cervidés). Le principal élément technologique connu consistait en la fabrication de pointes de projectile caractérisées par la présence de retouches parallèles.

Des pointes de projectiles trouvées au lac Saint-François (Haut Saint-Laurent), sur l'île Thompson, s'apparentent typologiquement à la culture Plano et peuvent être datées autour de 8 000 AA. Ces pointes possèdent beaucoup d'affinités avec celles retrouvées sur plusieurs sites du nord de la péninsule gaspésienne datées à environ 6 000 AA. Une pointe Plano de l'île Thompson a été taillée dans du chert qui, pétrographiquement, s'assimile à un spécimen géologique provenant de Gaspésie. Malgré des problèmes de datation, l'éventuelle relation entre les groupes du lac Saint-François et de la Gaspésie laisse entrevoir la possibilité de découvrir plusieurs sites d'affiliation Plano entre ces deux points distants d'environ 800 km (Ethnoscop, 1983:33-35).

3.3.2 L'Archaïque

Les premiers millénaires d'occupation des Basses-Terres constituent encore une énigme pour les archéologues. Le Paléoindien récent demeure peu documenté et l'Archaïque ancien et moyen demeurent des concepts hypothétiques qui n'ont pas encore été vérifiés sur des sites du sud-ouest québécois (Clermont et Chadelaine, 1987:21).

La véritable implantation humaine du territoire débute avec la période de l'Archaïque supérieur. Elle est attestée en périphérie (moyen Outaouais, vallée du Richelieu, lac Saint-Pierre et région trifluvienne) et dans le secteur immédiat de l'archipel montréalais (Côteau-du-Lac, Pointe-du-Buisson, Oka, île Beaujeu, île Thomson et vallée de la Chateauguay). La plus ancienne datation absolue dont nous disposons provient du site Côteau-du-Lac (6 660 ± 145 AA). Cette période comprend deux manifestations culturelles en continuité typologique: le foyer Vergennes (c. 7000- 5000 AA) et le foyer Brewerton (c. 5000- 3000 AA) qui forment la tradition laurentienne.

Les groupes humains s'orientaient vers l'exploitation intensive des ressources terrestres et aquatiques associées à des milieux riverains et lacustres. Les ressources floristiques constituaient vraisemblablement un complément à leur diète. Ce mode d'exploitation prédatrice obligeait ces groupes nomades à s'adapter étroitement à ces ressources alimentaires fluctuantes selon un cycle saisonnier.

De nouveaux groupes humains, physiquement différents des groupes de l'Archaïque laurentien, s'établirent pratiquement aux mêmes endroits que leurs prédécesseurs. Leur apparition relativement soudaine soulève plusieurs problèmes et bien que l'on croie à un véritable mouvement de population pour expliquer cette originalité, il ne s'agit pour le moment que d'une hypothèse (Clermont et Chapdelaine, 1987:22). Ces nouveaux arrivants, culturellement regroupés sous l'Archaïque post-laurentien), possédaient un outillage diagnostique permettant de les différencier de leurs prédécesseurs. Ils pratiquaient sensiblement les mêmes activités de subsistance qu'auparavant. Leur présence dans la région de Montréal est attestée approximativement entre 4400 et 3500 AA.

Les évidences archéologiques concernant la deuxième moitié du

quatrième millénaire sont rares et les éléments diagnostiques ne sont pas bien identifiés. On assiste peut-être à une réorganisation en profondeur des cycles d'exploitation des groupes préhistoriques présents dans la plaine laurentienne (Ethnoscop. 1983: 37).

3.3.3 Le Sylvicole

La période du Sylvicole (c. 3000- 400 AA) est caractérisée essentiellement par la présence de la poterie sur les sites. L'adoption de ce trait technologique ne semble pas avoir modifié de façon significative les schèmes de subsistance préalablement pratiqués. La division tripartite de cette période culturelle reflète le développement de l'industrie céramique.

Le Sylvicole inférieur correspond à la tradition Meadowood (c. 3000- 2400 AA). Un certain conformisme culturel est suggéré par l'homogénéité de l'outillage lithique (lames de cache, pointes de projectile et grattoirs triangulaires) taillé préférentiellement sur du chert Onondaga, par la poterie Vinette I et par l'adoption d'un seul rite funéraire. La crémation ou la présence d'offrandes est une particularité.

En fonction des attributs stylistiques et morpho-technologiques particuliers à la production céramique du Svlvicole moyen (c. 2400- 1000 AA), les spécialistes reconnaissent une phase formative et tardive. Le cycle d'exploitation saisonnier des groupes humains semble reposer de plus en plus sur la pêche sélective de quelques espèces. Bien que l'on reconnaisse une forte identité régionale se manifestant surtout dans le traitement décoratif des vases (sur la base d'une originalité régionale indiscutable, les groupes occupant la plaine de Montréal sont identifiés par la tradition Mélocheville), il existe une certaine ouverture vers l'extérieur. Les échanges commerciaux avec les groupes voisins semblent d'ailleurs s'intensifier: dents de requin, coquillages de l'Atlantique, pipes à plate-forme en stéatite et objets divers en cuivre natif provenant des Grands Lacs sont retrouvés sur les sites de la région de Montréal. Le nombre important de sites datant de cette période suggère une augmentation sensible de la population.

Pendant le Svlvicole supérieur (c. 1000- 400 AA), les populations devinrent de plus en plus sédentaires en raison, entre autres, de l'apparition d'un nouveau mode de subsistance: l'horticulture. Cependant, les activités halieutiques et cynégétiques ne furent

pas abandonnées, elles devinrent des ressources complémentaires (Barré et Girouard, 1978:43). Les Iroquoiens du Svlvicole supérieur habitaient des villages semi-permanents situés légèrement en retrait des grands cours d'eau. Sur les 26 sites où l'on a identifié une occupation iroquoise, seul le site Berry sur le Haut Saint-Laurent peut être perçu comme un village (Clermont et Chadelaine, 1987:24), les autres correspondant plutôt à des stations de pêche.

3.3.4 La problématique reliée au site Oka

Le site Oka (BiFm-1) est localisé à un endroit stratégique. Il se situe à la limite de deux ensembles culturels distincts: les algonquiens de l'Outaouais et les iroquoiens du Saint-Laurent. Les données de l'assemblage céramique permettent d'insérer ce site, selon les méthodes comparatives traditionnelles, dans la tradition Pointe-Péninsule (i.e. phase formative du Svlvicole moyen).

La classification actuelle des traditions archéologiques illustre un développement des différents groupes iroquoiens à partir de la tradition Pointe Péninsule. Toutefois, la distribution spatiale

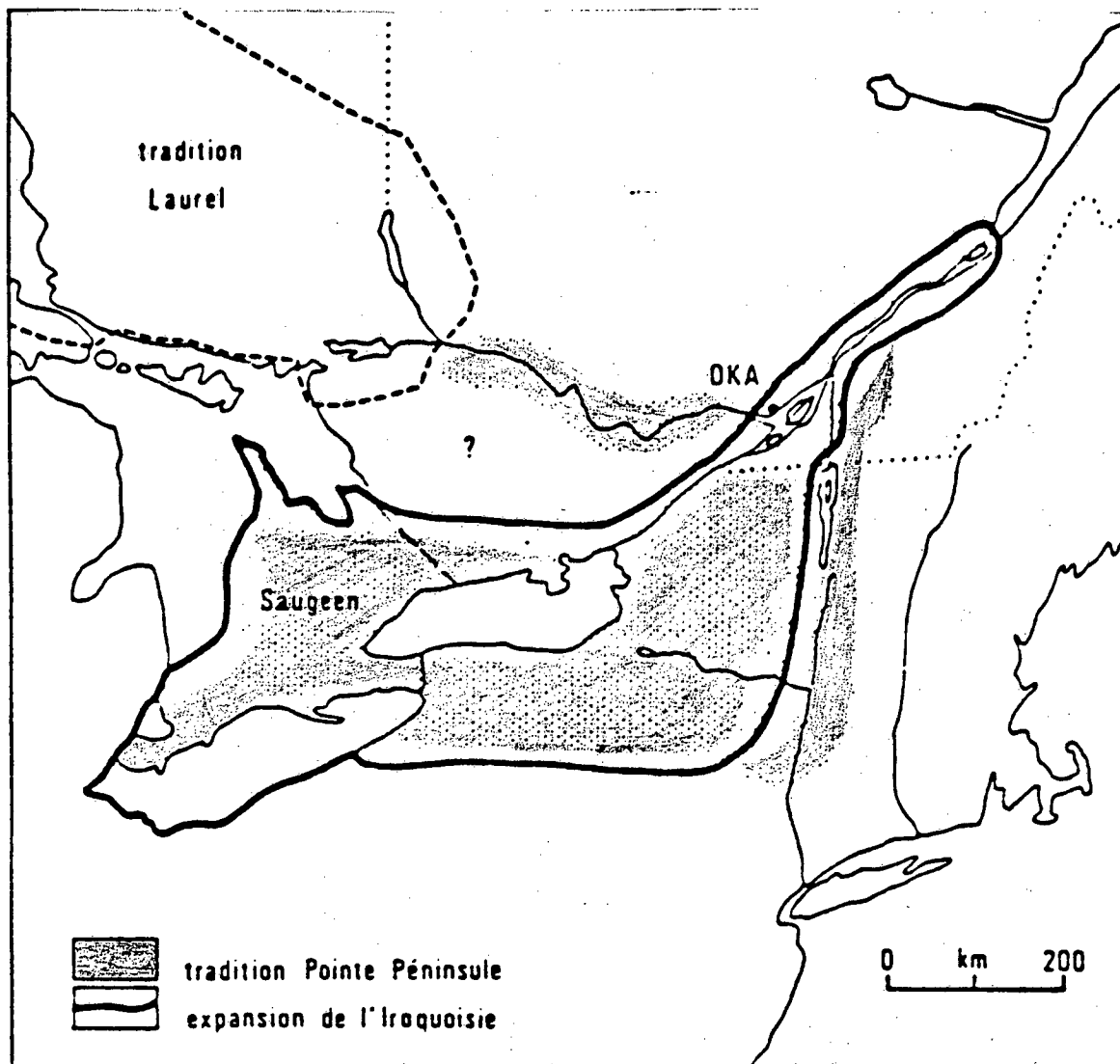
des sites archéologiques contenant des vestiges céramiques identifiés comme Pointe Péninsule recouvre un plus grand territoire que celui occupé par l'Iroquoisie de la période de contact (figure 2). Ce vaste territoire intègre deux régions occupées historiquement par des groupes algonquiens importants: les Algonquins de la vallée de l'Outaouais et les Mahicans de la vallée de l'Hudson. Contrairement à la poterie de la station 3 de la Pointe-du-Buisson qui évoluera jusqu'aux Iroquoiens du Saint-Laurent, celle de Dka se limite à la phase initiale du Sylvicole moyen.

Ainsi, à partir de 700 ans de notre ère, nous sommes en face d'un hiatus culturel qui semble s'étendre sur une grande portion de la vallée de l'Outaouais. (...) Nous n'y connaissons aucune manifestation culturelle qui peut être datée du Sylvicole Moyen tardif ou du début du Sylvicole Supérieur. Par contre, on commence à reconnaître une céramique présentant des affinités avec celle des groupes iroquoiens et datant au moins du XIV^e siècle (Chapelaine, 1983:164).

Les données archéologiques sont éloquentes: le territoire demeure inoccupé, ce qui n'implique pas nécessairement la fin de l'exploitation de ce territoire. Ce secteur est-il devenu une zone tampon entre Hochelagiens et Algonquins? La mise au jour de sites préhistoriques datant du Sylvicole moyen et supérieur dans l'aire d'étude pourrait répondre en partie à cette question.

FIGURE 2

POSITION DU SITE D'OKA (BIFm-1) PAR RAPPORT AU TERRITOIRE DE LA TRADITION
POINTE-PENINSULE ET DE L'IROQUOISIE
SOURCE: Chadelaine, 1983



3.4 La période historique

L'occupation de l'aire d'étude à la période historique par des populations amérindiennes n'est pas documentée. Les données ethnohistoriques concernent les groupes exploitant l'Outaouais et ayant vraisemblablement exploité les mêmes ressources alimentaires que celles présentes dans l'aire d'étude (figure 3).

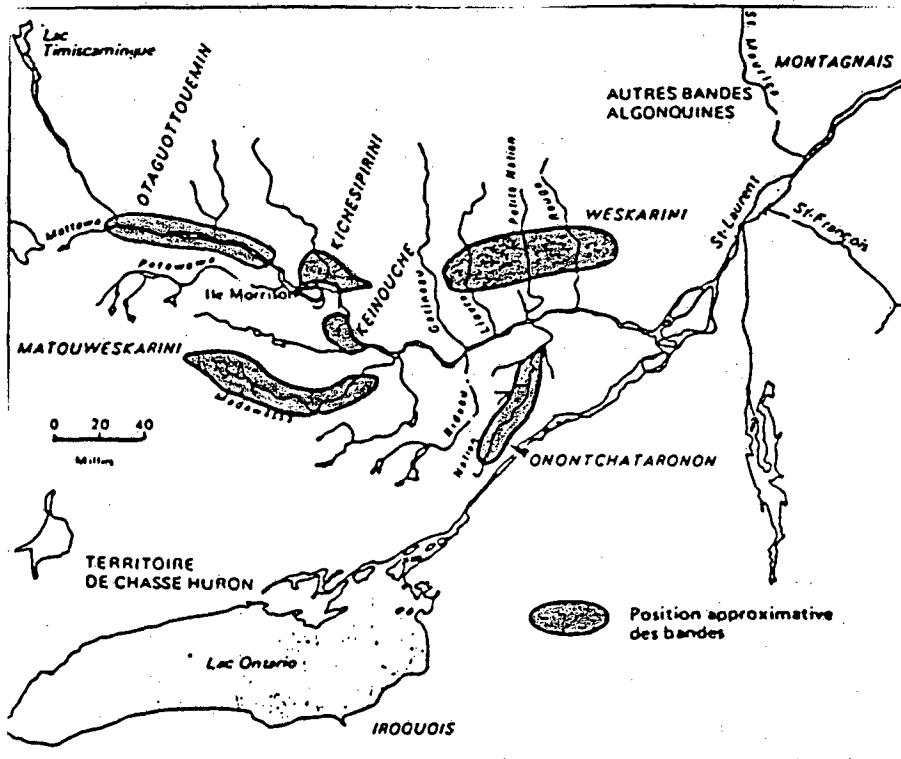
3.4.1 Les Algonquins de l'Outaouais

Pendant la première moitié du XVIIe siècle, la vallée de l'Outaouais et les régions adjacentes à l'est étaient occupées par des groupes autochtones qui partageaient les mêmes affinités culturelles et parlaient un dialecte commun: les Algonquins (Day et Trigger, 1978:792; Viau, 1986:6).

Les données ethnohistoriques indiquent qu'au moins six groupes algonquins occupaient le territoire de l'Outaouais. Bien qu'aucun de ces groupes occupait précisément l'aire d'étude, le groupe

FIGURE 3

LOCALISATION DES BANDES ALGONQUINES DE LA VALLEE DE L'OUTAOUAIS AU DEBUT DU XVIIIe SIECLE
SOURCE: Trigger, 1978



des Weskarini, appelé Petite Nation par les français, exploitaient le territoire immédiat des rivières Rouge, Petite Nation et probablement du Lièvre (Viau, 1986:8).

La rivière Outaouais demeura la principale voie de circulation pour les groupes algonquins. Ce plan d'eau constituait un transit privilégié entre le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs et représentait l'une des routes commerciales les plus achalandées de l'époque (Parent, 1978:17).

Les différents groupes algonquins, à l'exception de certains qui pratiquaient l'horticulture, se caractérisaient principalement par des activités prédatrices généralisées et saisonnières. L'essentiel de leur diète était composé de produits de la chasse, des ressources halieutiques et de fruits sauvages. Ce nomadisme saisonnier explique pourquoi ils ne vivaient pas dans des villages permanents ou semi-permanents mais plutôt dans des hameaux temporaires (Viau, 1986:19).

3.4.2 L'organisation sociale, les stratégies adaptatives et les schèmes d'établissement des Algonquins

Une des unités d'organisation des Algonquins est représentée par la bande. La bande est formée d'un ensemble de familles patrilineaires matérialisant une entité optimale de relations amicales. L'effectif des membres d'une bande se chiffrait à environ 150 - 300 individus. La variation de l'effectif était déterminée à la fois par le milieu géographique, la densité démographique et par la disponibilité des ressources alimentaires (Viau, 1986:23).

Cette unité de production n'existait que saisonnièrement, soit pendant les mois les plus chauds de l'année, et se rassemblait le long des grands cours d'eau afin d'y exploiter les ressources halieutiques. La saison estivale (début juin - fin septembre) était perçue comme une saison de prédation généralisée et d'abondance. Inversement, au début de l'hiver, la bande se fractionnait en groupes multifamiliaux (15 - 30 individus) constitués de plusieurs familles nucléaires (4 - 6 individus par famille nucléaire). Ces unités de coopération, de partage et d'habitation partaient en expédition de chasse et comptaient presque essentiellement sur les ressources animales pour assurer leur subsistance pendant la période hivernale (Viau, 1986:24-28).

Cette stratégie était valable parce que la biomasse disponible en hiver se distribuait inégalement sur le territoire. La dispersion des Algonquins en petits groupes socio-économiques favorisait la survie de la bande et celle de chaque individu (Clermont, 1980:95).

Les ressources animales exploitées étaient nombreuses et variées: orignal, caribou, cerf, castor, ours et aigle. Le loup-cervier, le porc-épic, la martre, le pécan, la loutre et le rat musqué devaient également être traqués sur l'ensemble du territoire. Les Algonquins anticipaient l'arrivée des périodes de frai et de migration des poissons pour pêcher des espèces telles l'esturgeon, la barbue, le brochet, la carpe, la truite et le crapet. L'été était consacré à la pêche, à la cueillette des végétaux (notamment les bleuets et les fruits sauvages que l'on gardait en réserve pour les périodes de disette) et on traquait le gibier. L'hiver voyait l'utilisation des réserves faites durant l'automne. En attendant l'arrivée des grandes neiges, on pêchait sous la glace avec des filets et on chassait le petit gibier tel le castor, le porc-épic, le lièvre et la perdrix. La chasse aux gros mammifères (orignal et caribou) débutait pendant les mois de février et de mars (Viau, 1986:26-28).

Le contrôle que les Algonquins exerçaient sur l'une des voies d'eau les plus stratégiques et l'occupation d'un territoire réputé pour sa richesse en castor firent de ceux-ci un groupe cible de la part des Iroquois. Les incursions iroquoises dans la vallée de l'Outaouais pendant la première moitié du XVIIe siècle ont influencé directement les schèmes d'établissement des Algonquins. Ceux-ci délaissèrent graduellement les bords de la rivière des Outaouais même pendant la période estivale. Ils s'établirent à l'intérieur des terres le long des rivières tributaires de l'Outaouais ainsi qu'aux abords des lacs. Ainsi, les schèmes d'établissement des Algonquins n'étaient pas seulement orientés vers l'acquisition maximale des ressources alimentaires, mais obéissaient également aux contraintes de se trouver une relative sécurité face aux pressions iroquoises (Viau, 1986:21-22.45-46).

3.4.3 Les contacts avec les Européens

La présence européenne dans la vallée du Saint-Laurent a profondément et irrémédiablement perturbé le mode de vie traditionnel des populations autochtones. La traite des fourrures, par la circulation des biens qu'elle sous-tendait, devint inévitablement pour les autochtones un moyen qui leur

permettait d'acquérir des marchandises européennes. Ainsi, vers 1640, la hache et le couteau de fer se substituèrent aux outils de pierre et de bois, tandis que l'usage du fusil commença à se généraliser. Outre l'introduction d'une économie marchande à grande échelle, la présence européenne se répercuta également au niveau épidémiologique. Les maladies contractées par les Amérindiens suite au contact avec les Européens (1634-1640) ont réduit de la moitié l'ensemble des populations autochtones de l'Est du Canada (Trigger, 1978:5). Ce haut taux de mortalité handicapa non seulement la transmission des savoir-faire traditionnels et le maintien du mode de vie ancestral mais hypothéqua sérieusement l'avenir même des Algonquins (Viau, 1986: 49).

3.4.4 La dispersion des Algonquins

Décimés par les maladies puis vaincus par les Iroquois, les Algonquins s'éparpillèrent et se réfugièrent parmi des tribus amies ou à proximité des établissements français. Certaines bandes gagnèrent les régions du lac Saint-Jean, de Québec et de Trois-Rivières. Plusieurs familles s'installèrent à Montréal (Mission de la Montagne, 1677), à Sainte-Anne-de-Bellevue (Mission de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, 1704) et à Oka (Mission

du lac des Deux-Montagnes, 1721). Bien que les Algonquins continuèrent d'exploiter leurs anciens territoires de chasse au XVIIIe siècle, il fallut toutefois attendre jusqu'au début du XIXe siècle pour les voir retourner graduellement à leur territoire traditionnel (Viau, 1986:51-52).

3.4.5 La population amérindienne de la Mission du lac des Deux-Montagnes

En 1721, un groupe d'Iroquois et d'Algonquins établis au Sault-au-Récollet sur l'île de Montréal migre sur les bords du lac des Deux-Montagnes au nouvel endroit que leur ont fixé les autorités subcidiennes. Vers 1727, un contingent de Nipissings et d'Algonquins de l'île-aux-Tourtes (Mission du Sault-Saint-Louis) vint augmenter les effectifs à Oka. En 1733, la mission compte plus de 560 Amérindiens séparés en deux groupes distincts: les Iroquois à l'ouest et les Algonquins et les Nipissings à l'est (Dessureault, 1979:19-20).

L'économie de la mission semble orientée sur le commerce des fourrures. En effet, Oka apparaît comme un point stratégique à la jonction du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

L'activité agricole demeure marginale: il y a peu de terres productives dans le domaine du Lac. Les Subbiciens accordent aux Amérindiens l'usufruit de lopins de terre qui doivent servir exclusivement à la culture de produits de consommation familiale. Cette forme d'agriculture ne permet pas d'assurer la subsistance d'une famille.

Il n'est aucun sauvage qui, dans une année, puisse produire de quoi faire vivre sa famille, et si cela arrive, c'est du à la bonté de la terre et non au talent agricole des sauvages qui est bon-à-rien (Humbert, 1818, cité dans Dessureault, 1979:23).

Toutefois, pour la plupart, la chasse demeure l'activité principale.

Les sauvages de la mission ne demeurent pas toute l'année dans le village. La plupart, et surtout les Algonquins, vont passer l'hiver dans leurs terres de chasse (Recensement de 1825, comté de York, cité dans Dessureault, 1979:23).

Certains Amérindiens demeurent aussi en dehors des villages. "Ces sauvages n'ayant point de maisons vivent, dans l'intervalle de leur chasse, sous des tentes auprès des villages" (Ibid.:25).

Bouchette (1815:108) note également la complémentarité des activités agricoles et halieutiques chez les Amérindiens de la Mission:

On leur a assigné quelques terres près de leur village, où ils cultivent du froment, du maïs, et d'autres grains; ils ont aussi dans ces dernières années planté des pommes de terre en très-grande quantité. C'est de ces sources, jointes au produit de la chasse, à laquelle les hommes se livrent pendant l'hiver, qu'ils tirent leur subsistance (...)

En 1831, Bouchette brosse une description un peu plus étoffée de la population amérindienne de la mission.

In this S. are two Indian villages, one inhabited by the Algonquins, the other by the Iroquois. The former contains 76 houses, the latter 56; 3 leagues are reserved for the use of the Indians and the whole is fit for culture, except the summit of the mountains, which is in pinery and contains perhaps half a league square. Besides the grounds where they cut beech hay, the Indians have grazing land, extending 1/2 a league in front by 15 arpents in depth (...) Of the two tribes the Iroquois are the more agricultural and industrious; but the Algonquins, though more indolent, are more addicted to hunting. They cultivate patches of land in different parts of the S., selecting other places for tillage after cultivating those for a few years. There are 132 constantly resident, each of whom may be said to cultivate 3 acres, which are cropped with Indian corn, peas, potatoes and a few oats.

A la lueur de ces quelques données historiques, il est difficile voire impossible d'évaluer la distribution géographique des territoires de chasse, de trappe et de pêche des amérindiens de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes en rapport avec l'aire d'étude.

4. OCCUPATION EURO-CANADIENNE

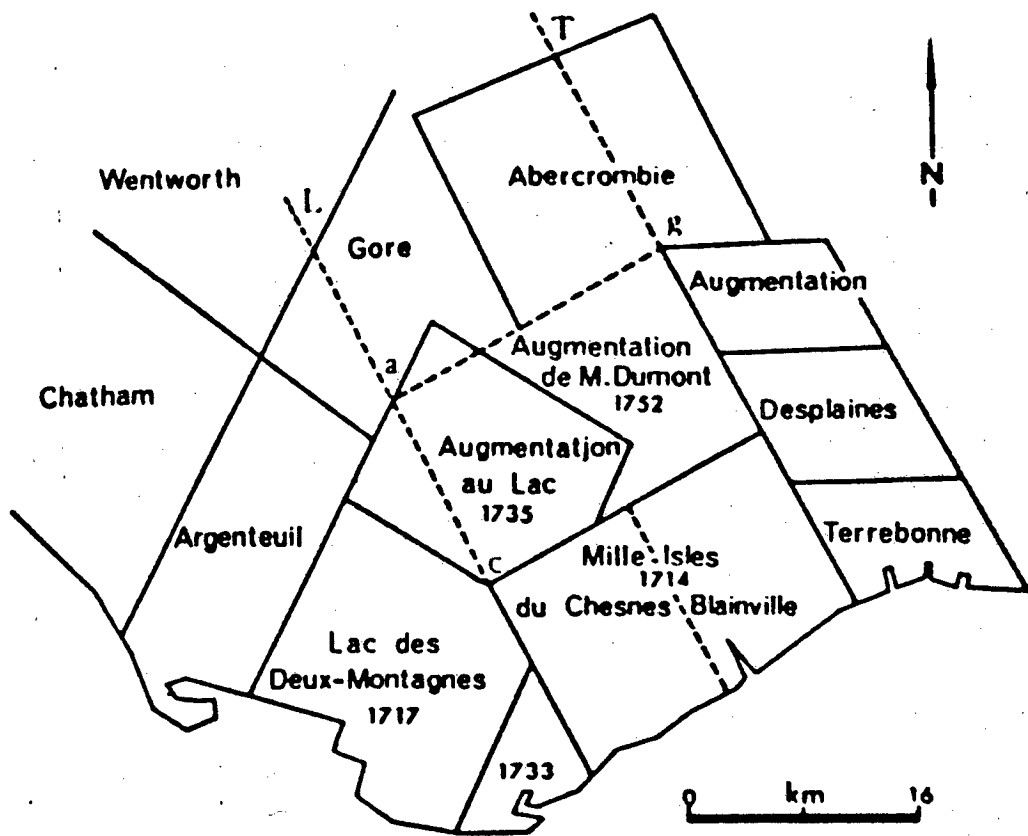
Le territoire à l'étude s'inscrit historiquement à l'intérieur des seigneuries du Lac-des-Deux-Montagnes et de la Rivière-du-Chêne (figure 4). Bien que ces deux seigneuries furent concédées dès le premier quart du XVIIIe siècle (1717 et 1714), le véritable mouvement de colonisation s'effectua pendant le dernier quart du XVIIIe siècle.

La seigneurie de la Rivière-du-Chêne englobait la totalité ou une partie des côtes* suivantes: Rivière-du-Chêne, Grand-Chicot.

* Sur l'île de Montréal, comme ailleurs en Nouvelle-France, la côte fut d'abord riveraine, et désignait les alignements des censives disposées perpendiculairement ou presque aux rives des cours d'eau. Lorsque les berges furent occupées, un second alignement, ou "côte", se répéta derrière le premier, relié à celui-ci par un chemin appelé "montée". Un troisième, un quatrième, un cinquième alignement de "côtes" pouvaient suivre dans cet ordre. Avec le temps, la terminologie de la "côte" fut remplacée par celle de "rang". La côte, ou le rang, est donc foncièrement un groupement de terres en roture, habitées par des censitaires vivant coude à coude sur des domaines individuels étroits mais profonds, faisant front sur un cours d'eau, sur un chemin, ou sur les deux à la fois. La côte, ou le rang, constitue en fait l'unité territoriale élémentaire de cohésion sociale (...) (Marsan, 1974:58-59).

FIGURE 4

LOCALISATION DES SEIGNEURIES DE LA RIVIERE-DU-CHENE ET DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES
SOURCE: Courville, 1975



Petit-Lac. Grand-Saint-Charles. des Anges. Saint-Jean. Saint-Louis. Saint-Nicolas. Petit-Saint-Charles. Saint-Augustin, des Saints et Grande-Côte. sans oublier les villages de Saint-Eustache, de Saint-Augustin et du Petit-Chicot (Boileau, 1986:12). La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes n'est représentée que par sa portion nord-est (augmentation de 1735) dans l'aire d'étude et comprend les côtes Sainte-Marie. Saint-Simon. Saint-Remy. des Saints. Saint-Henry. des Anges et Belle-Rivière.

Le processus d'établissement à l'ouest de Montréal. longtemps retardé pour des raisons de sécurité (menace iroquoise) et d'économie politique (marché des fourrures sur l'Outaouais). ne put vraiment s'amorcer que vers la fin du XVIIIe siècle. Les premiers efforts de colonisation dans la plaine de Montréal. liés intimement à une problématique commerciale et militaire. se concentrèrent essentiellement en bordure de la voie navigable du fleuve. Les quelques établissements conçus ne représentaient, somme toute. qu'une dépendance de Montréal. Le dénombrement de 1739 recense environ 759 âmes en amont de Montréal (Blanchard, 1953:61-62). La faible pression démographique, caractéristique du régime français. explique également cette lente occupation du sol (Courville, 1975:42).

4.1 Les interventions archéologiques

L'inventaire sur le tracé du Gazoduc Lachute-Marellan et Saint-Lazare - Trois-Rivières ne permit que la mise au jour de quelques vestiges euro-canadiens (Chism, 1982b; Chevrier, 1981). Dans le secteur de la Belle Rivière, près de Sainte-Scholastique, quatre témoins archéologiques isolés furent trouvés.

Un fragment de céramique (terre cuite fine blanche décorée en "transfert print" bleu datant de la dernière moitié du 19e siècle), un fragment du fourneau de pipe en céramique (fort probablement de la dernière moitié du 19e siècle) et deux fragments de charbon qui, probablement, ont été jetés sur le terrain par les occupants d'une maison voisine (Chism, 1982b: 14-15).

Près de la Côte Saint-Louis, quelques éléments structuraux furent identifiés: un ouïts en pierre, les traces d'une maison en pièce sur pièce, datant vraisemblablement du XIXe siècle et démolie il y a 70 ans ainsi que les fondations d'une maison de ferme et de ses dépendances, datant probablement du XXe siècle (Ibid.:15).

Près de la rivière du Chêne, légèrement au nord-ouest de Saint-Eustache, une récolte de surface extensive à l'intérieur d'un jardin cultivé annuellement a révélé quelques indices

d'occupation euro-canadienne datant vraisemblablement de la fin du XIXe siècle. Ce jardin était associé à une maison qui, à l'origine, faisait partie d'un complexe agricole (Chevrier, 1981:153-157).

Les objets-témoins recueillis comprennent 20 tessons de céramique (terre cuite grossière (N = 10), terre cuite fine blanche (N = 9) et un tesson de porcelaine), ainsi que quelques fragments de récipients en verre blanc, de fragments métalliques, de fragments d'os non identifiables et d'un fragment de bouton en plastique.

Les sites archéologiques euro-canadiens connus à proximité de l'aire d'étude sont associés à des activités spécialisées: le fort Oka (BjFm-3) et l'atelier du potier Nicolas Tourangeau à Saint-Eustache (BjF1-2).

4.2 La structure de l'espace seigneurial

La forme des seigneuries fut largement déterminée par la présence du fleuve Saint-Laurent. Ce plan d'eau a servi de point d'appui aux seigneuries qui ont adopté et gardé dès lors une

remarquable régularité géométrique. Le fleuve, s'écoulant du sud-ouest vers le nord-est, les concessions de la rive nord se sont articulées selon un axe sud-est / nord-ouest (Boileau, 1986:8).

Courville (1975) démontre que pour chaque seigneurie (i.e. Lac-des-Deux-Montagnes et Rivière-du-Chêne) s'est développé un aménagement particulier de l'espace concédé aux censitaires. Les lots de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne furent accordés initialement de part et d'autre des rivières du Chêne et Chicot. Ces deux cours d'eau, peu distants l'un de l'autre, ont constitué des axes privilégiés de développement et d'exploitation. De par leur situation géographique, ces terres se trouvaient dans des sols riches en alluvions. Elles offraient un potentiel d'exploitation agricole supérieur à celles plus éloignées des cours d'eau ou se trouvant à une cote altitudinale plus élevée.

Mais bientôt il n'y eut plus de place sur les côtes ou dans les premiers rangs. Les fronteaux furent rapidement tous occupés. Les habitants qui possédaient des lots avec front sur la rivière cultivaient leurs champs, situés perpendiculairement à cette dernière. L'ensemble de ces champs parallèles qui aboutissaient à la rivière formèrent le premier rang. Mais comme la population s'accroissait à un rythme assez rapide et que tous les fronts d'eau étaient concédés et occupés, il fallut songer à chercher de la bonne terre ailleurs. On se mit donc à ouvrir de "seconds rangs".

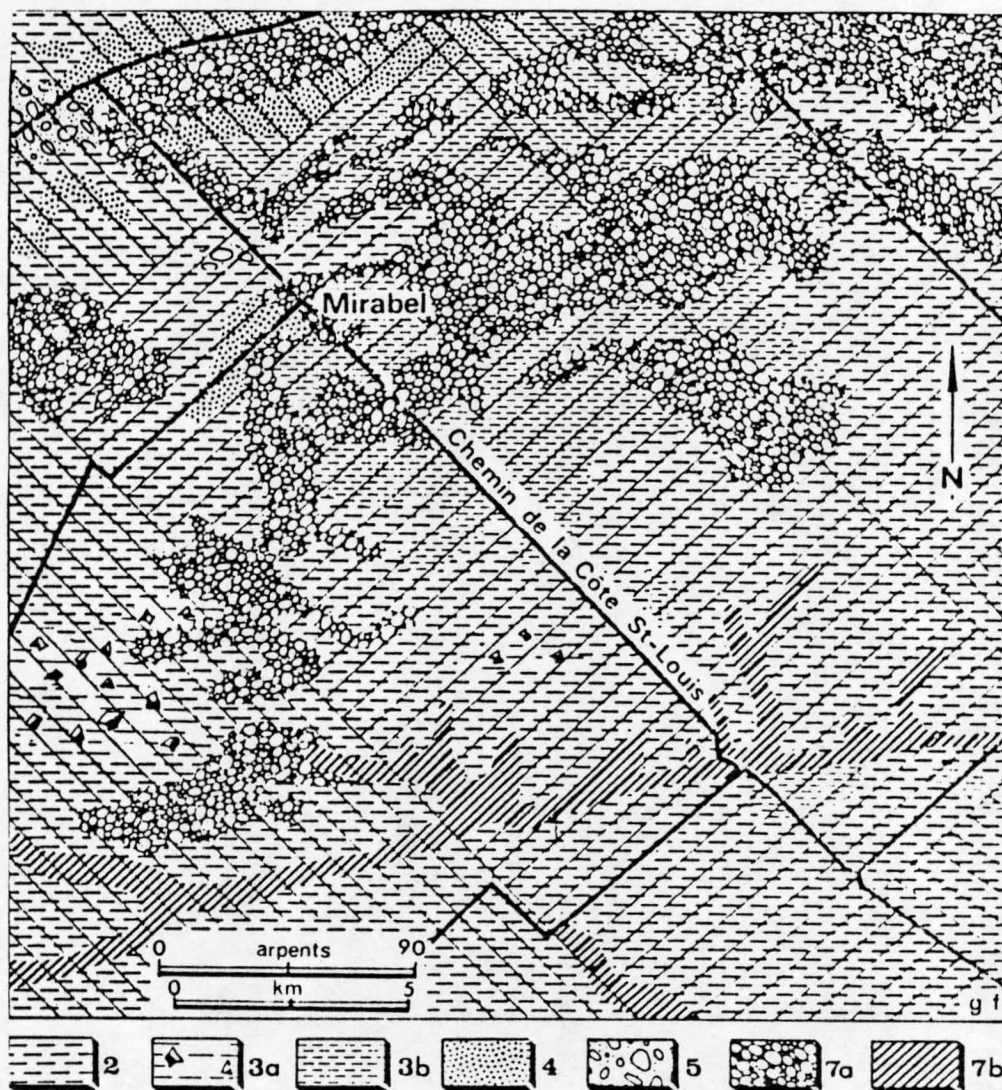
On quitta alors les zones riveraines pour s'installer à la limite de ces dernières. Ainsi la devanture du deuxième rang touchait le trécarré du premier. L'allure du paysage agraire ne changea guère. Les champs allongés et étroits du second rang succédaient aux parcelles tout aussi étroites et allongées des premiers rangs. Des chemins séparaient chacun des rangs et ainsi chaque paysan avait sa propre sortie sur le domaine public. Avec la route apparut le rang double, avec deux séries d'habitations de part et d'autre du chemin alors que le rang simple n'avait des exploitations ou des résidences que d'un seul côté (Boileau, 1986:9).

A l'opposé, la concession des lots de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes fut l'objet d'une planification antérieure à l'occupation du sol. Le plan d'aménagement de cette seigneurie révèle deux structures cadastrales majeures. La première s'organise en fonction des cours d'eau (rivière du Nord, du Chêne, au Prince, Belle-Rivière et Lac-des-Deux-Montagnes) et la seconde comprend toutes les côtes intérieures. Toutefois, cette planification cadastrale, antérieure à l'occupation réelle du sol, néglige systématiquement les données biophysiques du milieu: topographie, nature des sols, etc. Une partie de la côte Saint-Louis illustre cette négligence des données de la topographie et du matériel de surface lors de l'établissement d'un axe de développement (figure 5):

S'étalant sur la haute-plaine, ce coin de terroir se caractérise par ses riches dépôts argileux bien sûr, bien qu'interrompus par le talus du Grand-Coteau particulièrement raide à cet endroit, mais aussi par

FIGURE 5

POTENTIEL AGRICOLE ET STRUCTURE CADASTRALE, COTE SAINT-LOUIS
 SOURCE: Courville, 1975



LEGENDE

- (2) Argile exempte de pierres, surabondance d'eau
- (3a) Argile pierreuse
- (3b) Argile exempte de pierres, surabondance d'eau
- (4) Sable, basse fertilité
- (5) Moraine très pierreuse
- (7a) Moraine, excessivement pierreuse
- (7b) Argile, forte dénivellation

ses vastes étendues pierreuses de la dorsale de Saint-Canut rendant difficile la mise en valeur agricole. Les podzols peu évolués qui s'y trouvent sont en effet jonchés de blocs gréseux dont certains atteignent des proportions respectables. Les pénibles travaux d'épierrement requis ne peuvent tout au plus offrir que de maigres pâturages; leur seul intérêt réside dans la variété de bois francs et de bois mous qu'ils supportent. Superposée à la carte du potentiel agricole, la grille cadastrale nous en laisse d'ailleurs deviner les implications (Courville, 1975: 48).

4.2.1 Les modalités de l'occupation du territoire

Une façon de percevoir la dynamique spatiale de la colonisation euro-canadienne consiste à relier le mouvement de concession des terres à la progression du peuplement et de la colonisation. Il faut toutefois tenir compte du taux d'occupation des terres, ainsi que du laps de temps nécessaire aux défrichements précédant l'établissement définitif des colons. De plus, les concessionnaires du sol n'étaient pas nécessairement les futurs occupants de ces terres. En effet, les terres acensées pouvaient être vendues ou affermées. Malgré ces contraintes, le mouvement de concession des terres constitue un premier indicateur du peuplement et de colonisation de l'aire d'étude (Dessureault, 1979:116).

Les modèles d'occupation du sol respectifs pour chaque seigneurie reflètent une nette opposition: le peuplement de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne s'est effectué en fonction des fronts d'eau alors que celui de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes a vu une distribution de la population à partir d'un noyau initial matérialisé par la confluence de la rivière du Chêne et de la rivière au Prince pour ensuite se diriger très tôt vers l'intérieur (Courville, 1979:48).

Le mouvement de concession ne s'amorcera véritablement qu'au milieu du XVIII^e siècle pour la seigneurie de la Rivière-du-Chêne. Pourtant une première tenure avait été accordée en 1703 au sud de la rivière du Chêne, puis une seconde en 1739 au sud du Petit-Chicot. Mais il est peu probable que ces lots aient été mis en valeur si tôt. Il faudra attendre plusieurs années avant que ne se déclenche un véritable mouvement d'occupation du sol. D'abord sporadique, celui-ci s'ébranle brusquement: 4 concessions entre 1749 et 1753, mais 59 entre 1755 et 1763. De l'embouchure des deux principaux cours d'eau, le mouvement s'étend alors progressivement vers le nord de la seigneurie qu'il atteint au tournant du siècle. En moins de quarante ans, la seigneurie sera partagée en tenures d'inégales superficies et même les domaines seigneuriaux auront dû être subdivisés par suite d'une trop forte demande en terre (Courville, 1979: 48-50: tableau 5).

TABLEAU 5
 CHRONOLOGIE DE LA CONCESSION DES TERRES DANS LA SEIGNEURIE DE LA
 RIVIERE-DU-CHENE (1703-1806)

ANNEE	CONCESSIONS	ANNEE	CONCESSIONS
1703	1	1777	14
1739	1	1778	13
1749	1	1779	15
1750	1	1780	1
1751	0	1781	5
1752	0	1782	7
1753	2	1783	18
1754	0	1784	7
1755	14	1785	8
1756	2	1786	18
1757	1	1787	4
1758	0	1788	2
1759	1	1789	4
1760	8	1790	11
1761	22	1791	11
1762	11	1792	12
1763	0	1793	9
1764	2	1794	18
1765	2	1795	10
1766	1	1796	11
1767	2	1797	3
1768	0	1798	6
1769	5	1799	12
1770	0	1800	25
1771	1	1801	4
1772	1	1802	1
1773	1	1803	2
1774	2	1804	2
1775	5	1805	1
1776	5	1806	3

SOURCE: Courville, 1975:50 (Tableau II)

L'occupation euro-canadienne du sol de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes ne débutera que vers 1780. Amorcé dans la zone argileuse centrale, au point de confluence de la rivière au Prince et de la rivière du Chêne, le mouvement s'étend, de 1780 à 1790, aux Eboulis, à la côte Saint-Joseph, à la côte de la Baye et sur les rives de la Grande Rivière du Chêne, aujourd'hui connue sous le nom de Belle-Rivière. La décennie suivante verra l'occupation de l'intérieur, soit les côtes Saint-Vincent, Saint-Pierre, Saint-Louis, Belle-Rivière, Saint-Henry (Saint-Jean), des Saints et des Anges, en même temps que se poursuit la conquête de la côte Saint-Joseph et que s'amorce un début d'occupation dans la partie orientale de la vallée-plaine de la rivière du Nord. Dix ans plus tard, les côtes Saint-Hyacinthe, Saint-Rémy et Sainte-Marie étaient toutes concédées pendant que s'achevait la concession des tenures de la "Grande-Rivière-du-Chêne". De 1810 à 1820, on n'accorde plus que 24 terres réparties dans diverses côtes. A partir de 1820, un nouveau mouvement de concession peuplera tout le nord de la seigneurie (rives de la rivière du Nord et bouclier laurentidien). Entre 1826 et 1830, la côte Saint-Simon, jusque-là inoccupée, sera envahie par des habitants de Belle-Rivière.

Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Saint-Eustache. Mais de 1830 à 1847, on ne comptera plus que 11 concessions dans la seigneurie (Courville, 1979:51-53; tableau 6).

4.2.2 L'origine des censitaires

L'analyse des baux de concession de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes permet d'identifier l'origine des censitaires. Près de 46% des baux consultés comportent une telle précision. La provenance des censitaires origine surtout de l'île de Montréal (45% dont 27% pour la seule ville), de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne (Saint-Eustache, 23%), des paroisses de la partie méridionale de la seigneurie du lac (19%) et de l'île Jésus (5%).

On assiste donc à un déversement de pôles divers: si en un premier et un dernier temps, les Montréalais constituent les plus importants contingents, très tôt la seigneurie Dumont (i.e. Rivière-du-Chêne) abandonne ses surplus au territoire voisin. Les déplacements prennent l'allure de véritables migrations collectives, impliquant parents et amis, à partir de zones déjà occupées et sans doute surpeuplées (Courville, 1975:52).

Sans disposer toutefois de l'origine des censitaires de la

TABLEAU 6
 CHRONOLOGIE DE LA CONCESSION DES TERRES DANS LA SEIGNEURIE DU
 LAC-DES-DEUX-MONTAGNES (1780-1847)

ANNEE	CONCESSIONS	ANNEE	CONCESSIONS
1780	66	1810	15
1781	52	1811	0
1782	21	1812	6
1783	54	1813	0
1784	6	1814	0
1785	0	1815	1
1786	12	1816	0
1787	13	1817	0
1788	13	1818	0
1789	25	1819	2
1790	8	1820	0
1791	18	1821	15
1792	12	1822	84
1793	31	1823	7
1794	20	1824	2
1795	67	1825	56
1796	102	1826	132
1797	43	1827	19
1798	77	1828	5
1799	61	1829	4
1800	20	1830	2
1801	11	1831	0
1802	26	1832	0
1803	59	1833	5
1804	98	1834	0
1805	17	1835	2
1806	15		
1807	0	1845	1
1808	0	1846	0
1809	3	1847	1

SOURCE : Courville, 1975:53 (Tableau III)

seigneurie de la Rivière-du-Chêne sur les baux de concession, on peut raisonnablement supposer qu'ils venaient des environs de Montréal et en particulier de l'île Jésus dont la périphérie était toute concédée en 1760, et de Terrebonne où s'était formé, une trentaine d'années auparavant, un premier noyau de peuplement (Ibid.:48).

4.2.3 Les activités économiques

La vocation économique de l'aire d'étude est essentiellement orientée sur l'exploitation agricole. A titre d'exemple, la plupart des concessions (81%) de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes étaient accordées à des cultivateurs (N = 499). On remarque également que la croissance du potentiel économique et la densification de la population rurale favorisèrent l'émergence d'un noyau de services composé d'artisans, de professionnels et de marchands propres à la nouvelle communauté. De plus, d'autres professions étaient représentées parmi les censitaires: marchand (27), arpenteur (13), notaire (11), meunier (9), forgeron et journalier (8 chacune), prêtre (7), menuisier et tonnelier (6 chacune), avocat (5), médecin (3), cordonnier, tailleur, tanneur, tisserand et voyageur des pays d'en Haut (2 chacune), aubergiste, brasseur,

jardinnier et seigneur (1 chacune) (Courville, 1979:53-54).

L'infrastructure industrielle ne se développa qu'à l'intérieur des villages situés dans l'aire d'étude et sa périphérie (Saint-Eustache, Sainte-Thérèse et Sainte-Scholastique; tableau 7). Ainsi, en 1851, on dénombrait 128 maisons à Saint-Eustache et la population se chiffrait à 784 habitants. L'inventaire des établissements commerciaux et industriels dénombre 10 magasins, 7 boutiques de charpentier, 5 boutiques de menuisier, 4 cordonneries, 4 boutiques de forge, 3 boulangeries, 2 tanneries, 2 poteries, 2 ferblanteries, 1 boutique de tailleur, 1 boutique de tisserand et 1 tonnellerie (Boileau, 1986:13).

Le tissu industriel de Saint-Eustache s'est développé autour du moulin à farine, doublé d'un moulin à scie, construit en 1762 sur la rivière du Chêne. En 1794, un autre moulin fut érigé sur la rivière du Chicot (Boileau, 1986: 13-14). Un moulin à scie fut en opération à la Petite-Rivière-du-Chêne dès 1781. En 1796, un autre moulin à scie a été construit à la Belle-Rivière, à proximité de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières. Puis, en 1810, un nouveau moulin a été érigé non loin de ce dernier (Dessureault, 1976:26). L'observation de la carte de Leclair (1888) indique la présence de 3 moulins à

TABLEAU 7
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE (1831) DE TROIS PAROISSES DE L'AIRE D'ETUDE

<u>PAROISSES</u>	<u>ST-EUSTACHE</u>	<u>STE-SCHOLASTIQUE</u>	<u>STE-THERESE</u>
<u>Population</u>	5477	3042	3000
<u>Ecoles</u>	3	1	2
<u>Moulins à grain</u>	2	-	1
<u>Scieries</u>	2	2	6
<u>Usines de potasse</u>	3	-	3
<u>Usines de perlasse</u>	2	-	3
<u>Tanneries</u>	1	-	-
<u>Brasseries</u>	-	-	1
<u>Distilleries</u>	-	-	2
<u>Moulin à carder</u>	1	-	1
<u>Moulin à fouler</u>	1	-	1

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE (en boisseaux*)

<u>Blé</u>	26000	11700	13000
<u>Avoine</u>	20800	14300	15600
<u>Orge</u>	15600	260	1300
<u>Patates</u>	13000	Aucune donnée	58000
<u>Pois</u>	13000	5200	7800
<u>Seigle</u>	7800	650	1300
<u>Sarrasin</u>	-	Aucune donnée	3900

BETAIL

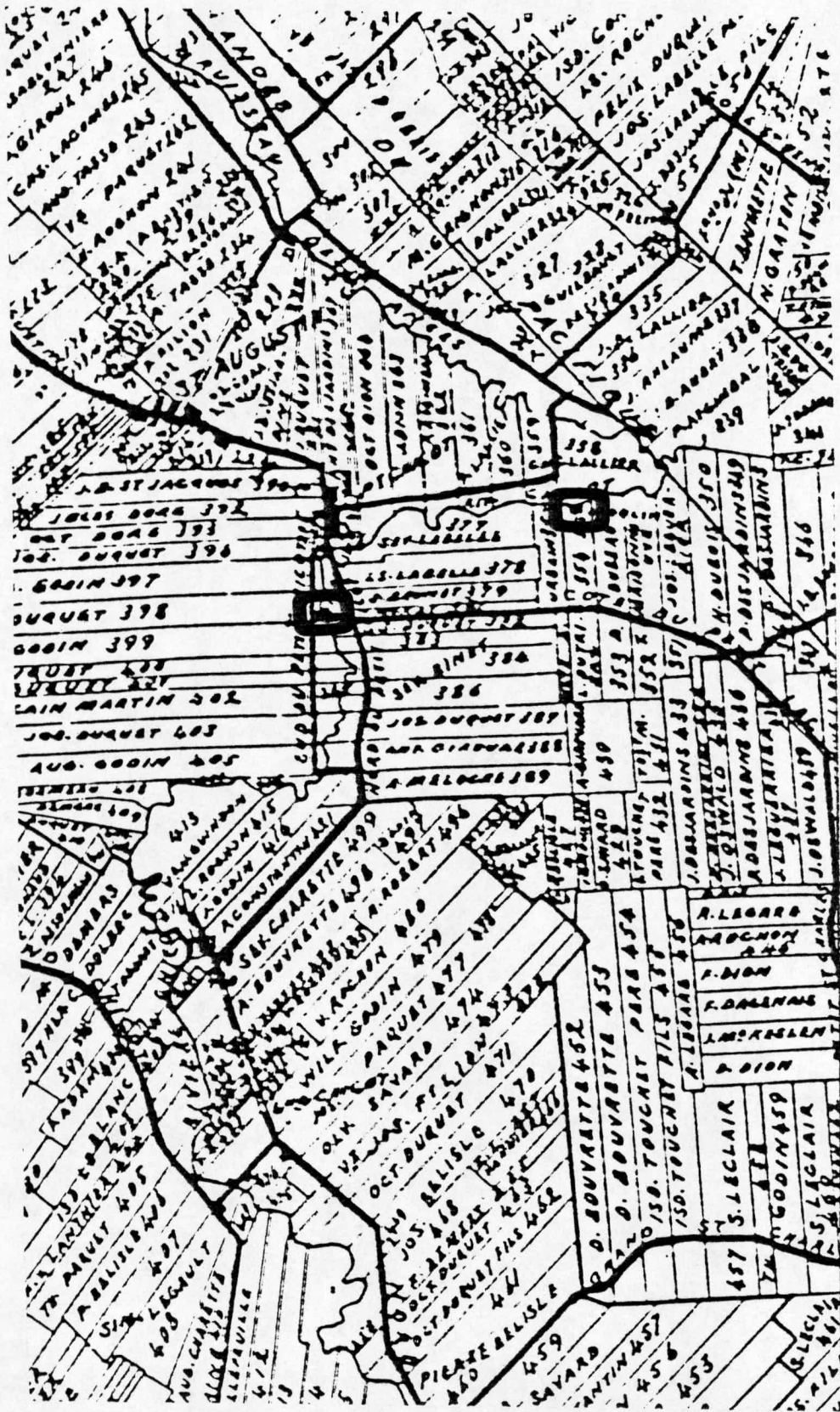
<u>Chevaux</u>	1595	600	1200
<u>Boeufs</u>	1610	800	1600
<u>Vaches</u>	3001	800	1600
<u>Moutons</u>	6800	1200	4800
<u>Porcs</u>	2308	800	1250

SOURCE : Bouchette, 1832

* Le boisseau est une ancienne mesure de capacité équivalant à environ un décalitre.

FIGURE 6

DETAIL DE LA CARTE DE LECLAIR (1888) INDIQUANT LA PRESENCE DE MOULINS



l'intérieur des limites de l'aire d'étude (figure 6).

L'exploitation agricole, caractérisée par la production de grains et de foin, représenta l'activité économique principale de l'aire d'étude jusque vers le début du XXe siècle.

(...) les colons ont planté des céréales dès l'aurore du défrichement: du blé, de l'avoine, du maïs, un peu d'orge et du sarrasin; ils y joignaient les pois. Les rendements étaient si élevés sur ces sols neufs que la consommation se trouva vite débassée; on put aisément alimenter les villes, fournir le marché anglais (Blanchard, 1953:91).

Toutefois, la fabrication de la potasse et de la perlasse constitue un apport économique non négligeable (Blanchard, 1953:89). En effet, la création de nouveaux espaces agricoles implique de nombreux défrichements. Ces derniers alimentent des activités économiques liées à l'exploitation des ressources forestières.

Les activités agricoles de l'aire d'étude se sont spécialisées d'abord sur la culture des grains dont le marché a considérablement faibli vers 1880. Puis, la vente du foin vint relayer celle des grains:

Le foin de la plaine pousse avec une magnifique abondance et fournit des rendements inégalés: jusqu'à 2 tonnes l'arpent (40 ares), sans le moindre engrais. La demande était considérable, vers les villes, les chantiers de bois, surtout les Etats-Unis (Blanchard, 1953:92).

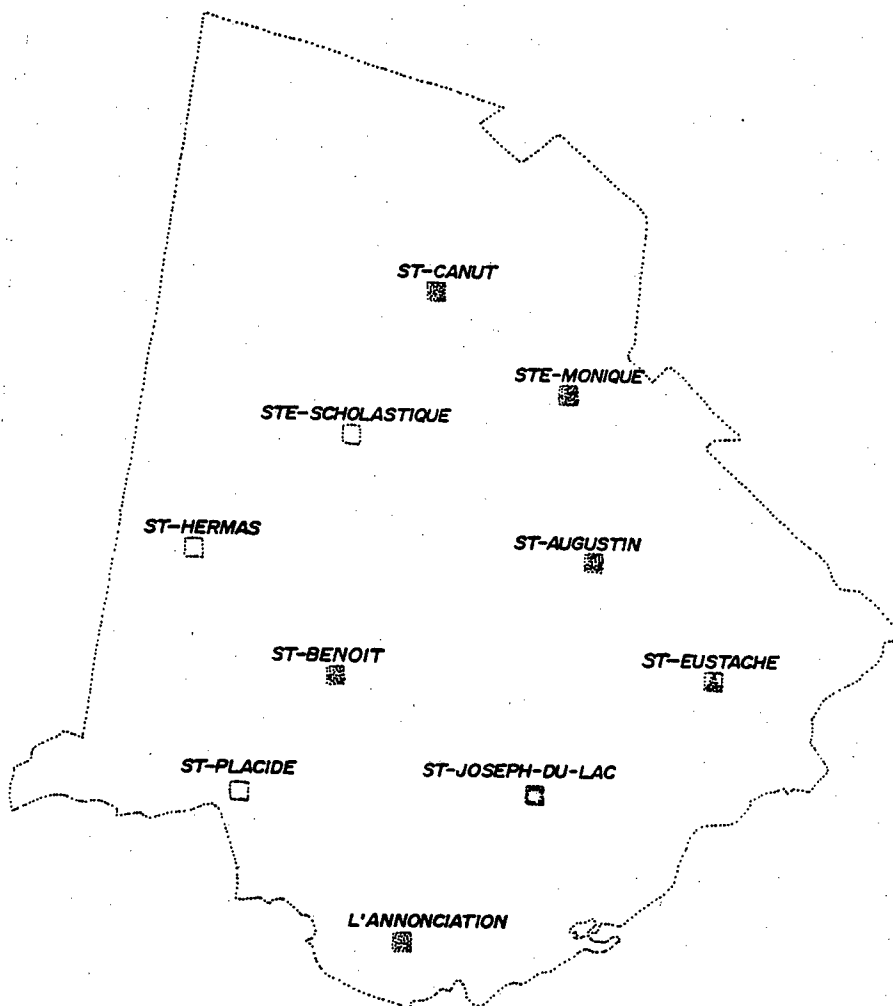
Au début du XIXe siècle, on assista à un effondrement du cours du foin. Alors, l'exploitation agricole, assistée par de nouvelles techniques (écourttement des terres, engrais et rotation, etc.), se réorienta et déversa ses produits vers Montréal (Ibid.:92-112 :figure 7).

Les données historiques ne font que souligner que les activités agricoles ont largement déterminé l'orientation économique de l'aire d'étude dès son occupation initiale au milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. En 1930, 68,7% de la zone était en culture, 20% en forêt et 9,8% en friche. La confrontation de la carte d'occupation du territoire et de la carte pédologique indique que les plaines et les bassins argileux étaient presque entièrement voués à l'exploitation agricole en 1930 alors que les sols moins aptes à un bon potentiel agricole (sables acides, tills pierreux, etc.) étaient déjà à l'abandon. On remarque également que l'écoumène agricole a diminué entre 1930 et 1966.

FIGURE 7

DIVERSIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE (XXe siècle) DANS LE COMTE DE
DEUX-MONTAGNES

SOURCE: Blanchard, 1953



- Economie fondée sur l'industrie laitière: paroisses où ses produits constituent le principal profit.
- Economie fondée sur la vente du lait nature à Montréal: paroisses où cette vente constitue le principal profit du cultivateur.
- ⊠ Economie fondée sur les produits de l'horticulture: paroisse où la culture des petits fruits représente le principal profit du cultivateur.
- ⊞ Economie fondée sur la pomiculture: paroisse où le produit des vergers représente le premier bénéfice du cultivateur.

passant de 66.230.5 à 59.814.6 acres. Cette diminution de l'espace agricole s'explique par des contraintes biophysiques (par exemple, les pentes raides du Grand Coteau et les buttes morainiques de Sainte-Scholastique) nuisant considérablement à l'implantation d'une agriculture mécanisée et moderne (EZAİM, 1975).

4.3 Les voies de communication

4.3.1 Réseau hydrographique

L'aire d'étude ne comprend que de petits cours d'eau (rivières du Chêne, Mascouche, Chicot, etc.) impropres à une circulation intensive. Aucune mention historique n'indique d'ailleurs une quelconque utilisation de l'un de ces cours d'eau comme voie de communication importante. Seuls le lac des Deux-Montagnes et la rivière du Nord étaient navigables.

4.3.2 Réseau terrestre

L'analyse des principales voies terrestres de circulation du XIXe siècle (Bouchette, 1815, 1832; Leclair, 1888, figures 8-10) indique la formation d'un réseau s'articulant et se développant essentiellement le long des cours d'eau. L'importance des plans d'eau dans le développement d'une infrastructure routière est manifeste:

The borders of rivers (...) are invariably preferred and chosen for the formation of early settlements; and we therefore find these rivers assumed as the front of extensive ranges of connected flourishing settlements that extend to remote parts of seignories (...)
(Bouchette, 1832a:204).

Le chemin longeant la rive nord de la rivière des Mille-Iles forme l'axe principal de circulation d'une seigneurie à l'autre. Deux autres chemins principaux découpent perpendiculairement cet axe principal en longeant la rivière du Chêne et du Chicot. Quelques axes secondaires (Côtes des Anges, des Saints, Saint-Henry) rejoignent ces chemins principaux. La carte de 1832 ne présente que quelques nouveaux axes secondaires rejoignant la seigneurie Blainville, particulièrement autour du village de Sainte-Thérèse. En 1888, l'infrastructure routière est

FIGURE 9

CARTE DE BOUCHETTE (1831): TOPOGRAPHICAL MAP OF THE DISTRICT OF MONTREAL, LOWER CANADA

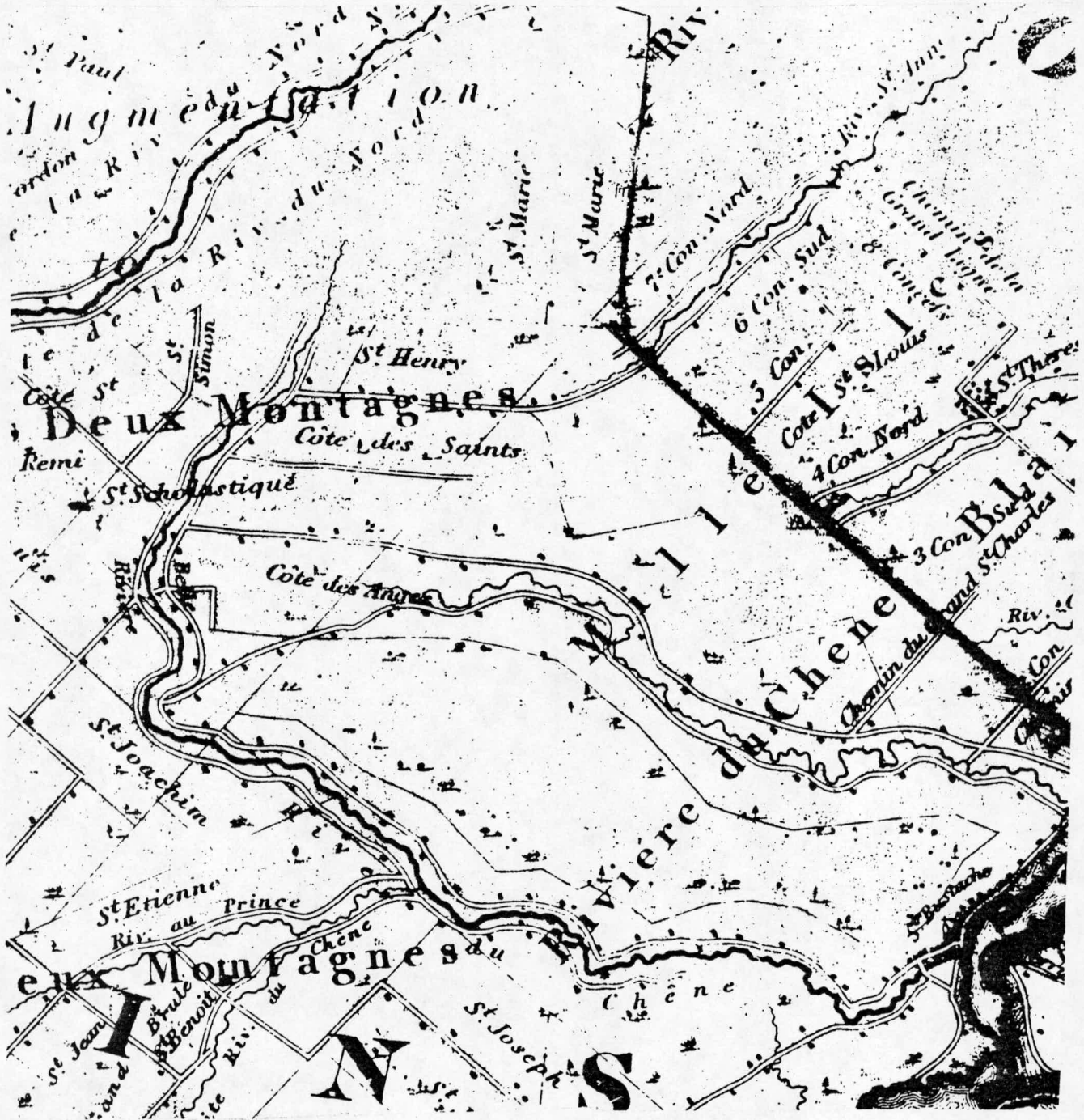
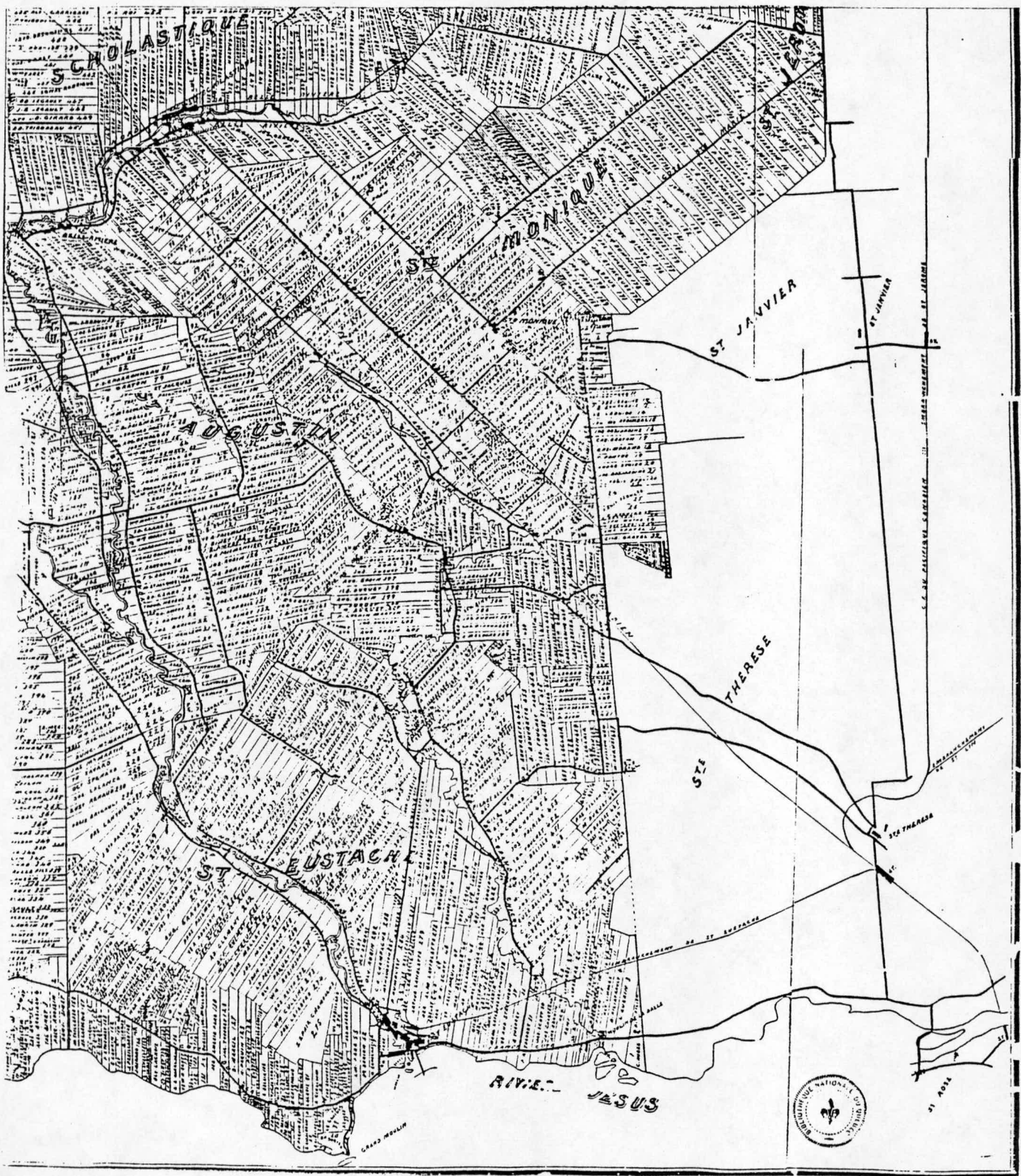


FIGURE 10

CARTE DE LECLAIR (1888): CARTE DU COMTE DE DEUX-MONTAGNES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC D'APRES LES ARPENTAGES FAITS PAR J.H. LECLAIR POUR LA CONFECTION DU CADASTRE



passablement mature: de nombreuses côtes, nouvellement tracées, rejoignent les axes initiaux de circulation. D'ailleurs, le réseau terrestre de 1888 est passablement le même que celui de 1910 (figure 11).

4.3.3 Réseau ferroviaire

A partir du troisième quart du XIXe siècle, le comté de Deux-Montagnes d'une superficie de 723 kilomètres carrés est parcouru par trois lignes ferroviaires dirigées Est-Ouest et une quatrième orientée Nord-Sud (Blanchard, 1953:159). La carte de Leclair (1888) indique que Sainte-Thérèse, située juste à l'est de l'aire d'étude, représente un carrefour de plusieurs voies ferroviaires: embranchement de Saint-Eustache (Canadien Pacifique) et embranchement de Saint-Lin en direction de Saint-Jérôme (Canadien Pacifique). Au début du XXe siècle, une nouvelle ligne (North Railway) s'oriente vers l'ouest en longeant la rive sud de la rivière du Nord. L'infrastructure ferroviaire, mis en place dans le dernier quart du XIXe siècle, assure aux cultivateurs de plus en plus orientés vers la production laitière un moyen de transport efficace pour leurs produits (MAC, 1986).

FIGURE 11

CARTE (1909-1910) DU DEPARTMENT OF MILITIA AND DEFENCE (LAVAL sheet No 22 ET LACHUTE sheet No 28)



5. DELIMITATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

5.1 Potentiel archéologique amérindien

La hiérarchisation d'un territoire donné selon trois degrés de probabilité d'y découvrir des vestiges archéologiques implique nécessairement la définition de critères permettant un tel niveau de distinction.

La détermination du potentiel archéologique amérindien dépend essentiellement de la disponibilité des données archéologiques et bio-physiques. Un échantillon de sites archéologiques localisé dans un espace défini génère un échantillon de certains éléments bio-physiques qui ont été synchroniquement et parfois diachroniquement privilégiés par des groupes humains dans ce même espace. L'analyse de ces éléments bio-physiques permet l'identification de certaines combinaisons d'éléments qui définissent des unités spatiales avant pu être favorables à l'occupation humaine ancienne. Ces caractéristiques bio-physiques provenant de sites archéologiques permettent d'établir des critères spécifiques pour la détermination et la hiérarchisation du potentiel archéologique dans un espace déterminé (Laforte,

Morneau et Roy, 1987).

L'échantillon des sites archéologiques localisés dans l'aire d'étude est inexistant et celui du Bas-Outaouais est restreint (N = 6). Dans ce cas précis, il devient impossible de produire des combinaisons de caractéristiques bio-physiques représentatives de la réalité archéologique. L'archéologue s'inspirera alors de critères généraux (i.e. intuitifs) afin de déterminer le potentiel archéologique.

Ces critères généraux s'appuient sur des hypothèses de nature environnementale qui définissent le concept d'habitabilité. Ce concept est basé essentiellement sur la disponibilité des ressources pour un secteur donné ainsi que sur son accessibilité pour les populations amérindiennes. Les probabilités de trouver des vestiges d'occupation humaine ancienne sont jugées plus grandes lorsque les ressources sont proximales (eau, nourriture, matières premières) au secteur examiné et lorsque ses caractéristiques physiques (accessibilité, pente, drainage, type de dépôts, etc.) sont favorables à la conduite d'activités humaines.

Le cumul de critères favorables à un endroit donné, par rapport au contexte régional, permet d'assigner son degré de potentiel. L'examen du contexte régional permet d'établir les conditions optimales d'occupation du territoire par les populations humaines dans la région et de définir l'intérêt d'un endroit donné par rapport à celles-ci. Les conditions optimales deviennent le point de départ de la qualification du potentiel archéologique pour chaque secteur examiné.

L'établissement de populations autochtones dans la région devait s'effectuer préférentiellement dans les secteurs à potentiel fort. Cependant, il est évident que des emplacements moins favorables à prime abord aient également été utilisés.

Les situations intermédiaires entre les conditions jugées optimales et celles jugées contraignantes aux établissements humains sont qualifiées de potentiel moyen. Dans les secteurs où ces conditions sont déficientes, leur potentiel est considéré comme étant faible ou nul.

Compte tenu des données environnementales consultées et de l'observation des données géomorphologiques et de la carte

morpho-sédimentologique (annexe 1, réalisée à partir du relevé de photographies aériennes au 1:15 000), le potentiel archéologique amérindien est perçu globalement comme étant faible.

En effet, l'absence d'un cours d'eau majeur dans l'aire d'étude (combinée à l'état actuel des connaissances en matière de circulation interfluviale des populations autochtones) et la nature généralement fine des sols (limons-argiles) constitue un réceptacle peu susceptible à favoriser l'établissement de groupes humains. Dans la majeure partie de l'aire d'étude (au nord et à l'ouest), les principaux plans d'eau se retrouvent dans une plaine argileuse où le drainage n'a pas la qualité requise pour que l'on puisse envisager la probabilité d'une occupation humaine. Inversement, si l'ensemble de la partie sud de l'aire d'étude se caractérise par des nappes de sable (i.e. bien drainée), l'absence de cours d'eau, même mineurs, réduit considérablement les possibilités de contenir des vestiges archéologiques. Seuls la terrasse du lac à Lamosisis correspondant au paléo-rivage de Rigaud (limite sud du Grand Côteau) composée de matériaux sableux, les anciens flots de la rivière aux Chiens et une surface de plage marine présentent un potentiel. Les zones à potentiel archéologique fort ou moyen ont été identifiées à l'intérieur du secteur le mieux drainé et dont le réseau hydrographique est le mieux développé par rapport à

MINISTÈRE DES PATRIMOINES
CENTRE DE DOCUMENTATION
200, RUE DORCHESTER SUD, 7^e
QUÉBEC, (QUÉBEC)
614 521

l'ensemble de l'aire d'étude. Ces cinq zones à potentiel fort (0,97 kilomètres carrés) et les six zones à potentiel moyen (1,37 kilomètres carrés) ne représentent que 1,27% de la superficie totale de l'aire d'étude. Le tableau 8 décrit les critères de discrimination des onze zones à potentiel archéologique déterminées pour l'aire d'étude (annexe 2).

5.2 Potentiel archéologique euro-canadien

L'aire d'étude est caractérisée par un paysage agricole découpé par des voies terrestres (côtes et rans). L'observation des cartes de Bouchette (1815 et 1831) en relation avec les données historiques (Courville, 1975; Dessureault, 1979) permet d'identifier les axes terrestres initiaux le long desquels le peuplement euro-canadien s'est effectué au tournant du XIX^e siècle.

Le caractère préliminaire de cette recherche cartographique explique la difficulté de transposer adéquatement les voies terrestres apparaissant sur les cartes anciennes à la carte du potentiel archéologique. Toutefois, l'évolution de l'infrastructure routière telle que perçue à partir des données cartographiques (1815-1910), à peu d'exceptions près, présente

TABLEAU 8

CARACTERISTIQUES DES ZONES A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE (PERIODE AMERINDIENNE)

#	POTENTIEL	CRITERES DE DISCRIMINATION	SUPERFICIE (KM ²)
1	A	Lambeau de terrasse du lac à Lamso-lis (ancien rivage); micro-topographie faiblement inclinée vers le sud; matériaux sableux; drainage excellent; localisation à la confluence de deux cours d'eau secondaires (rivière aux Chiens et ruisseau Locke Head); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,09
2	A	Lambeau de terrasse du lac à Lamso-lis (ancien rivage); micro-topographie faiblement inclinée vers le sud; matériaux sableux; drainage excellent; proximité d'un cours d'eau mineur (ruisseau Locke Head); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,30
3	A	Lambeau de terrasse du lac à Lamso-lis (ancien rivage); micro-topographie faiblement inclinée vers le sud; matériaux sableux; drainage excellent; proximité d'un cours d'eau mineur (ruisseau Locke Head); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,11
4	B	Ancien flot de la rivière aux Chiens; micro-topographie plane; matériaux sableux; drainage bon; localisation à la confluence de deux cours d'eau secondaires (rivière aux Chiens et ruisseau Locke Head).	0,09

5	A	Lambeau de terrasse du lac à Lampsillis (ancien rivage); micro-topographie plane; matériaux sableux; drainage excellent; proximité de deux cours d'eau mineurs (ruisseaux Desjardins et Gohier); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,36
6	A	Lambeau de terrasse du lac à Lampsillis (ancien rivage); micro-topographie plane et ondulée; matériaux sableux; drainage excellent; proximité d'un cours d'eau mineur (ruisseau Gohier); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,11
7	B	Ancien îlot de la rivière aux Chiens; micro-topographie plane; matériaux sableux sur argile; drainage bon; proximité de trois cours d'eau mineurs (rivière aux Chiens, ruisseaux Desjardins et Gohier).	0,39
8	B	Lambeau de terrasse du lac à Lampsillis (ancien rivage); micro-topographie plane et ondulée; matériaux sableux; drainage excellent; proximité d'un cours d'eau secondaire (ruisseau des Anges); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,34
9	B	Lambeau de terrasse du lac à Lampsillis (ancien rivage); micro-topographie plane; matériaux sableux; drainage excellent; proximité d'un cours d'eau mineur (tributaire du ruisseau des Anges); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0,17

10	B	Lambeau de terrasse du lac à Lamssilis (ancien rivage); micro-topographie plane; matériaux sableux; drainage excellent; localisation à la confluence de deux cours d'eau mineurs (ruisseaux des Anges et Lafond); possibilités (faibles) d'occupations très anciennes (jusqu'à 9300 AA).	0.20
11	B	Surface de plage marine; micro-topographie ondulée; matériaux sableux; très bon drainage; proximité de deux cours d'eau mineurs (Belle Rivière et ruisseau Meunier).	0.18

N.B. Mentionnons que le potentiel C correspond à 181,7 kilomètres carrés.

une étonnante stabilité: les différences entre les tracés terrestres de 1888 et les actuels sont minimes et la plupart de ces axes anciens ont conservé leur toponymie d'origine (tableau 9-10).

Selon les données historiques et cartographiques consultées, les secteurs les plus anciens d'occupation euro-canadienne se polarisent le long des voies terrestres apparaissant au tableau suivant. L'évaluation chronologique du mouvement d'occupation euro-canadienne est inférée par les baux de concession (Courville, 1975). Les vestiges culturels associés à cette présence seront en grande partie représentés par des activités domestiques et agricoles.

La carte de Leclair (1888) indique également des voies terrestres qui semblent s'être développées entre les deuxième et troisième quarts du XIXe siècle. Plusieurs ne sont que des chemins permettant de communiquer d'un axe principal à un autre, tandis que certaines constituent de nouveaux axes de peuplement. L'absence de données cartographiques entre 1831 et 1888 nous empêche de comprendre la dynamique spatiale de l'infrastructure routière qui sert de support à l'occupation du sol. Le tableau 10 répertorie néanmoins de nouvelles voies terrestres témoignant

TABLEAU 9
IDENTIFICATION DES AXES INITIAUX DU PEUPEMENT EURO-CANADIEN

COTES	PERIODE DE CONCESSION	CORRESPONDANCE ACTUELLE
Nord-du-grand-Chicot	1753-1798	25 ^e avenue
Sud-du-Petit-Chicot	1756-1798 (1739)	Chemin du Chicot sud
Nord-du-Petit-Chicot	1760-1795	Montée Morin / Chemin du Chicot nord
Sud-du-Grand-Chicot	1762-1800	Chemin sud du Grand Chicot
du Grand-Saint-Charles	1771-1796	Montée Saint-Charles
des Anges	1778-1810	Côte des Anges / chemin non identifié longeant le ruisseau des Anges
Saint-Henry (Saint-Jean)	1778-1806 (1847)	Côte Saint-Jean (perturbé sur ca. 3 km par aménagement anthropique (aéroport))
Saint-Augustin	1791-1796	Côte Saint-Augustin
des Saints	1793-1801	Côte des Saints
Belle Rivière, nord et sud	1795-1806	Chemin Saint-Vincent / Chemin de la Belle Rivière (section perturbée par aménagement anthropique (aéroport))
Saint-Rémy	1804	Rang Saint-Rémi
Sainte-Marie	1804-1815	Rang Sainte-Marie (section perturbée (1km) par aménagement anthropique (aéroport))
Saint-Simon	1827-1830	Rang Saint-Simon (section perturbée (1km) par aménagement anthropique (aéroport))

SOURCE: Courville, 1975

TABLEAU 10
IDENTIFICATION DES VOIES TERRESTRES APPARAISSANT SUR LA CARTE DE LECLAIR (1888)

VOIE TERRESTRE (1888)	CORRESPONDANCE ACTUELLE
Côte Saint-Louis des Corbeil	Côte des Corbeil
Côte Saint-Louis des Bouchard	Côte des Bouchard
Côte Saint-Louis des Lamare	Autoroute 148 entre l'intersection de la Montée Renaud et l'intersection de la Montée Dorion
Montée du Domaine	Montée Domaine / autoroute 148 entre la 640 et la Montée Domaine
Côte du Petit-Lac	Chemin du Petit Lac
Petit Saint-Charles	Chemin du Petit Saint-Charles
Côte Sainte-Henriette	Chemin Sainte-Henriette
Côte Saint-Henri	Chemin non identifié situé à l'ouest entre l'intersection du Chemin Sainte-Henriette et de la Côte Saint-Jean et l'intersection du Chemin Bourgeois et du Chemin Sainte-Henriette
Rang Saint-Dominique	Rang Saint-Dominique
Rang Saint-Jacques	Rang Giroux
Plusieurs voies secondaires non identifiées	

d'une occupation dès le troisième quart du XIXe siècle.

Un aspect technologique issu des préoccupations socio-économiques de l'occupation euro-canadienne du sol se greffe à la lecture de la carte de Leclair (1888): la présence de trois moulins à l'intérieur de l'aire d'étude. Deux de ces moulins se situent dans le secteur de la rivière du Chicot et du ruisseau des Anques tandis que le troisième se retrouve dans le secteur de la Belle Rivière (carte 2).

L'importance de moulins dans le développement économique d'une région est manifeste:

Grâce à des mécanismes complexes, les habitants de la vallée du Saint-Laurent forcent l'énergie naturelle à moudre le grain le plus dur: le blé. (...) Le moulin permet aussi de satisfaire d'autres besoins non moins importants, notamment la fabrication d'étoffes de laine pour le vêtement - réservée aux moulins à carder et à fouler - et les planches pour les habitations - fabriquées par les moulins à scie. Le moulin, quelque soit son emploi, libère l'homme d'un travail harassant et répétitif.

La survivance assurée, la communauté peut maintenant établir des liens commerciaux avec les régions voisines. Le moulin tiendra ce rôle de carrefour de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, jusqu'à l'arrivée du chemin de fer et de l'implantation de la machine à vapeur (MAC, 1979: 6).

6. RECOMMANDATIONS

L'étude du potentiel archéologique a permis la délimitation cartographique de 5 zones à potentiel fort (0.97 km carrés) et de 6 zones à potentiel moyen (1.37 km carrés) en ce qui a trait à l'occupation amérindienne de l'aire d'étude. Le potentiel archéologique de l'occupation euro-canadienne de l'aire d'étude se traduit par l'identification d'axes terrestres sur lesquels le peuplement initial s'est effectué (fin du XVIIIe siècle et début XIXe siècle) ainsi que de trois moulins dont la fonction précise demeure toutefois indéterminée. A titre indicatif et ne figurant pas sur la carte du potentiel archéologique, la compilation des voies terrestres (tableau 10) apparaissant sur la carte de Leclair (1888) permet de les considérer comme support à une occupation du sol entre le milieu du XIXe siècle et le troisième quart du XIXe siècle.

Si le tracé retenu pour la construction de l'autoroute 13 traverse l'une des zones à potentiel amérindien fort ou moyen, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique préalablement au début des travaux. Cet inventaire devra comprendre une inspection visuelle des lieux ainsi que des sondages aux endroits jugés propices. L'occupation préhistorique

de cette portion du territoire des Basses-Terres du Saint-Laurent demeure actuellement très mal connue et une éventuelle intervention sur le terrain permettra de mieux percevoir la nature des occupations humaines, de les situer dans le cadre de développement culturel du Nord-Est américain et, ultimement, de contribuer à la sauvegarde des vestiges culturels menacés par le projet de construction.

Par contre, si le tracé retenu traverse l'une des voies anciennes de peuplement euro-canadien ou l'emplacement de l'un des moulins, il est recommandé, dans un premier temps, de procéder à une inspection visuelle qui permettra, s'il y a lieu, de délimiter des secteurs pour un inventaire archéologique. La carte du potentiel archéologique localise, à partir des cartes topographiques contemporaines (1984), des ruines se distribuant sur le rang Sainte-Marie (Côte Sainte-Marie, 1804-1815) et sur la Côte Saint-Jean (Côte Saint-Henry, 1778-1806 (1847)). Ces secteurs devraient être privilégiés. Préalablement à cette étape, la compilation des données cartographiques anciennes devra se poursuivre (Archives publiques du Canada, Archives cartographiques de la Bibliothèque nationale du Québec et Archives nationales du Québec) afin d'identifier plus précisément l'évolution du réseau routier de même que la distribution des complexes agricoles. De plus, diverses sources manuscrites

pourront être consultées afin de mieux saisir, à une échelle locale, le développement historique du secteur investigué: le papier terrier, les livres des ensaisnements, les actes notariés, les contrats de shérif, les greffes d'arpenteurs, les procès-verbaux des grands voyers, etc. Une problématique de recherche pourrait s'articuler également autour des moulins.

OUVRAGES CONSULTÉS

BARRE, G. et L. GIROUARD, 1978: "Les Iroquoiens; premiers agriculteurs". Recherches amérindiennes au Québec, 7(1-2): 43-54.

BILLODEAU, Robert (Arkéos), 1988: Etude de potentiel archéologique Autoroute 50. Lachute-Mirabel. Rapport remis au Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

BOUCHETTE, Joseph, 1815: Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats Unis de l'Amérique. Londres.

----, 1832a: The British Dominion in North America: or a topographical and a statistical description of the provinces of Lower and Upper Canada, New Brunswick, Nova Scotia, The islands of Newfoundland, Prince Edward, and Cape Breton, including considerations on landoranting and emigration, to which are annexed statistical tables and tables of distances. &c. Vol. I. London.

----, 1832b: A topographical dictionary of the province of Lower Canada. London.

BLANCHARD, Raoul, 1953: L'Ouest du Canada Français. "Montréal et sa région". Montréal.

BOILEAU, Gilles, 1986: "La seigneurie de la rivière du Chêne, son moulin et la vie régionale." Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, 8(1):7-39.

BOURBET, André, 1977: Importance du Saint-Laurent pour la sauvagine. Rapport soumis au Comité d'étude du fleuve Saint-Laurent par le Service canadien de la faune.

CHISM, James V., 1982a: Etude pré-inventaire embranchement Lachute-Marellan. Ministère des Affaires culturelles.

----, 1982b: Inventaire archéologique Lachute-Marellan Gazoduc TGM. Ministère des Affaires culturelles.

CHEVRIER, Daniel (Archéotech), 1980: Gazoduc trans-Québec et Maritimes. Saint-Lazare-Trois-Rivières. Pré-inventaire archéologique. Ministère des Affaires culturelles.

----, 1981: Tronçon Saint-Lazare-Boisbriand. Inventaire archéologique. Ministère des Affaires culturelles.

----, 1983: Rapport sur la surveillance archéologique de la construction du tronçon principal Saint-Lazare-Trois-Rivières et des embranchements Boisbriand, Saint-Jérôme, Joliette, Louiseville et Trois-Rivières-Ouest. Ministère des Affaires culturelles.

CHAPDELAIN, Claude, 1983: "La culture préhistorique "Pointe Péninsule": algonquienne ou iroquoise ?". Actes du Quatorzième Congrès des Algonquinistes, édités par

William Cowan, Carleton University : 159-167.

----, 1987: "Sur les traces des premiers québécois". Recherches amérindiennes au Québec, 15(1-2): 3-6.

CLERMONT, Norman, 1980: "Le contrat avec les animaux. Bestiaire sélectif des Indiens nomades du Québec au moment du contact." Recherches amérindiennes au Québec, 10(1-2): 91-109.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAIN. 1987: Le leurre de la pauvreté documentaire: Réflexions sur un inventaire. Ministère des Affaires culturelles.

COURVILLE, Serge, 1975: "Les caractères originaux de la conquête du sol dans les seigneuries de la Rivière-du-Chêne et du Lac-des-Deux-Montagnes. Québec." Revue de géographie de Montréal, 29(1): 41-60.

CRONIN, T.M., 1977: "Champlain Sea Foraminifera and Ostracoda: a systematic paleoecological synthesis". Géographie physique et Quaternaire, 31: 107-122.

DAY, G.M. et B.G. TRIGGER, 1978: "Algonquin". Handbook of North American Indians (B.G. Trigger, vol. ed.), Volume 15. Northeast: 792-797. Washington.

DESSUREAULT, Christian, 1979: La Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes de 1780 à 1825. Mémoire de Maîtrise, Département d'Histoire, Université de Montréal.

ETHNOSCOPE, 1983: Etude du potentiel archéologique préhistorique, Projet Archioel.

EZAIM (Ecologie de la zone de l'aéroport international de Montréal) 1975: Atlas, colligé par P. Dansereau, P. Brooke Clibbon et G. Paré. Montréal.

----, 1976: Ecology and management of animal resources. J.R. Ridder, E. Thompson et R.W. Stewart, Montréal.

GUIMONT, P., 1976: Géomorphologie et cartographie d'une partie des basses-terres au nord-ouest de Montréal. Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, Université de Montréal.

HILLAIRES-MARCEL, C., 1979: Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects. Thèse de Doctorat, Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), vol. 1 (texte), vol. 2 (figures).

----, 1980: "Les faunes des mers post-glaciaires du Québec: quelques considérations paléocéologiques". Géographie physique et Quaternaire, 34: 3-59.

HILLAIRES-MARCEL, C. et S. OCHIETTI, 1977: "Fréquence des datations au 14C de faunes marines post-glaciaires de l'est du Canada et variations paléoclimatiques". Paleogeography, Paleoclimatology, Paleoecology, 21: 17-54.

LAFORTE, Esther, 1987: Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la Municipalité Régionale de Comté de Papineau. Ministère des Affaires culturelles.

LAFORTE, Esther, François Morneau et Denis Roy, 1987: "Appercu méthodologique d'une étude de potentiel archéologique: le cas Havre-Saint-Pierre / Baie-Johan-Beetz." Archéologiques 1: 53-73.

MARSAN, J.C., 1974: Montréal en évolution. Montréal.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, 1979: L'Île des Moulins.

---, 1986a: Le patrimoine archéologique de la MRC de Mirabel.

---, 1986b: Le patrimoine archéologique de la MRC de Deux-Montagnes.

PARENT, M. et als, 1985: "Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP". Recherches amérindiennes au Québec, 15(1-2): 17-37.

PARENT, R., 1978: "L'effritement de la civilisation amérindienne", Histoire du Québec (Hamelin et als.). Saint-Hyacinthe.

TRIGGER, B.G., 1978: Les Indiens et l'Âge héroïque de la Nouvelle-France. Ottawa.

VIAU, r., 1986: "Les dieux de la terre": contribution à l'ethnohistoire des Algonquins de l'Outaouais, 1600-1650. Municipalité Régionale de Comté de Papineau.

CARTES

1815: Carte topographique de la province du Bas-Canada en 1815. Joseph Bouchette. Archives Publiques du Canada; P/300-1815.

1831: Topographical map of the district of Montreal, Lower Canada. Joseph Bouchette. Bibliothèque Nationale du Québec (Montréal); 16835.

1888: Carte du Comté de Deux-Montagnes dans la Province de Québec d'après des arpentages faits par J.H. Leclair pour la confection du cadastre. J.H. Leclair. Bibliothèque Nationale du Québec (Montréal); 63453 D4 1888 L4.

1909-1910: Laval sheet No 22, Lachute sheet No 28. Department of Militia and Defence. Geographical Section, General Staff, No 2197. Bibliothèque Nationale du Québec (Montréal).

1980,1984: Cartes topographiques, échelle de 1:50 000; Lachute (31G/9, Edition 7), Laval (31H/12, Edition 8). Gouvernement du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Direction des levés et de la cartographie.

1984: Cartes topographiques, échelle de 1:20 000; Laval (31H 12-200-0101). Sainte-

Thérèse (31H 12-200-0201). Saint-Placide (316 09-260-0102). Mirabel (316 09-200-0202)
Gouvernement du Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la
cartographie.

PHOTOGRAPHIES AERIENNES (1:15 000)

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Photocartotheque
québécoise.

Ligne de vol	Numéros
083308	233-248
083315	33-48, 55-58
083309	105-108, 216-223
083308	132-148
083315	136-143, 208-224

ANNEXE 1

CARTE 1

Carte morpho-sédimentologique, 1:50 000

ANNEXE 2

CARTE 2

Carte du potentiel archéologique, 1:20 000

2 cartes en pochette.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 102 046